L'Algérie pourrait produire de l'électricité à partir des eaux usées

Page 4

ILS SOLLICITENT UNE INTERVENTION DE BENGHEBRIT

Les retraités de l'éducation dans la tourmente

Page 3

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5390 - JEUDI 4 FÉVRIER 2016

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

19e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 2 MOBILIS

Le PAC déjà face à son destin

Page 23

Aucun débat au Parlement sur les articles de la Constitution

VERS UN PLÉBISCITE



Le président du Parlement (APN et Sénat), Abdelkader Bensalah, a expliqué hier les modalités de vote du projet de la Constitution qui sera débattu à partir d'aujourd'hui par les parlementaires. Alors qu'on s'acheminait vers un vote sans débat, le président du Parlement a consenti une «petite concession» pour permettre aux députés de débattre des articles jugés controversés, mais sans aucune incidence sur la teneur du texte. Ainsi, Les chefs des groupes parlementaires auront l'occasion d'intervenir, lors de la séance plénière, pendant dix minutes avant le vote.

Page 3

DES VENDEURS DE TOUT GENRE PROLIFÈRENT À GHARDAÏA

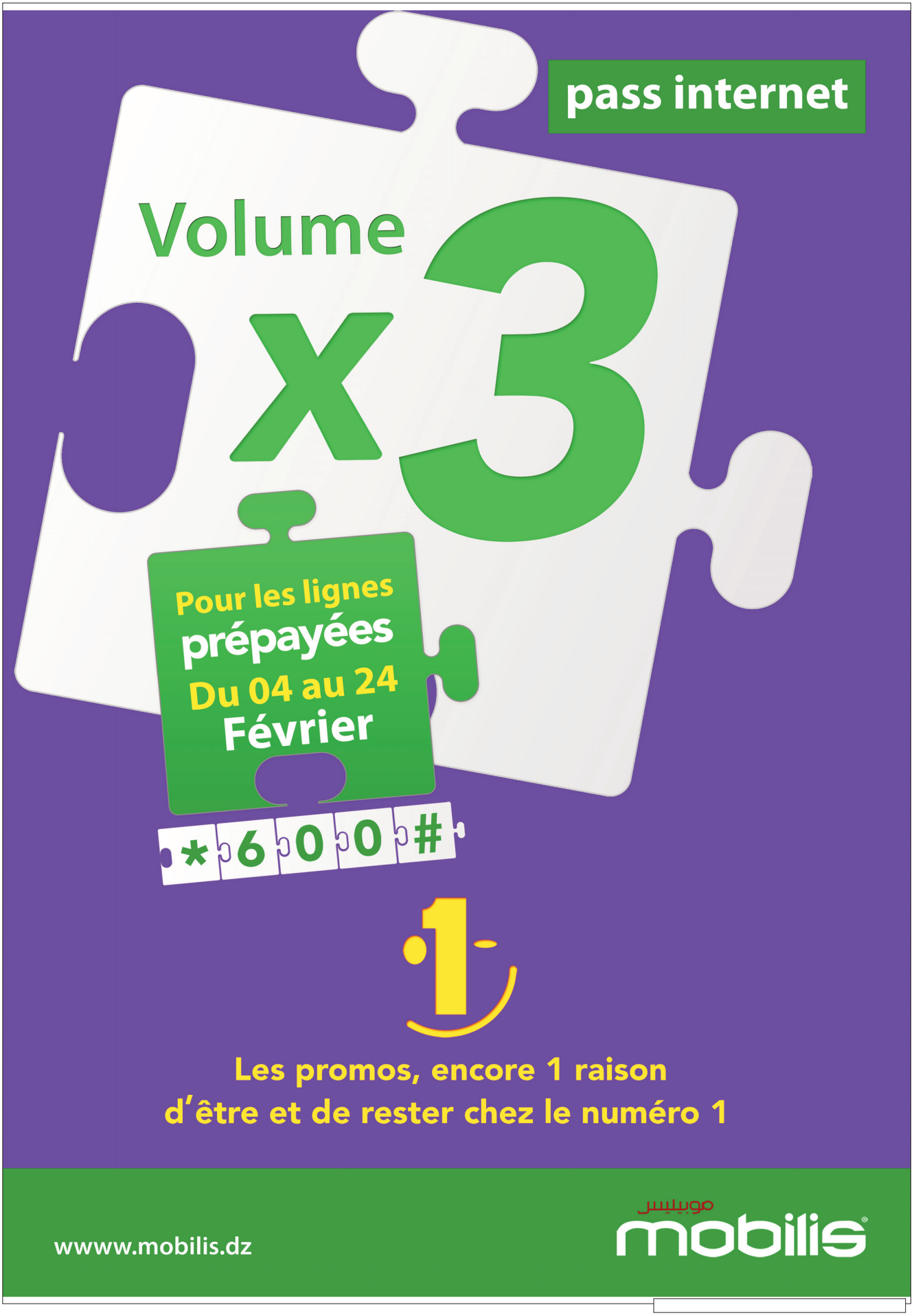
Des rues squattées par le commerce illicite

Depuis des mois, un nouveau type de commerce prolifère dans de nombreuses rues et artères de la ville de Ghardaïa, en violation de toutes les lois et textes en vigueur régissant l'activité commerciale. Cette nouvelle caste ne trouve pas mieux que d'étouffer les commerçants possédant un local en se postant devant leurs devantures, et parfois devant les maisons, sans la moindre gêne, voire par la force.

Page 5



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO


pass internet
Volume
x3
Pour les lignes
prépayées
Du 04 au 24
Février
*600#
Les promos, encore 1 raison
d'être et de rester chez le numéro 1
wwww.mobilis.dz
موبيليس
mobilis

ILS APPELLENT BENGHEBRIT À INTERVENIR

Les retraités de l'éducation dans la tourmente

Les retraités du secteur de l'éducation qui occupent les logements de fonction sont dans la tourmente. Sommés de libérer leurs habitations, ils ne savent plus à quel saint se vouer. Ils interpellent la ministre de la tutelle à intervenir pour leur trouver une solution.



Les enseignants retraités vivent avec la peur de l'expulsion et de se retrouver du jour au lendemain dans la rue, et ce, au su et au vu du département de Nouria Benghebrit qui leur a fait la promesse de ne pas les abandonner. Après avoir reçu des décisions d'expulsion des logements de fonction qu'ils occupent encore, et qui constituent leur seule demeure, les enseignants retraités interpellent la première responsable du secteur à intervenir, dans les brefs délais, afin d'empêcher qu'ils ne se retrouvent dans la rue. Plusieurs enseignants retraités ont reçu, avant-hier, des mises en demeure pour quitter leurs logements de fonction. Pis encore, ils ont reçu des jugements définitifs de la justice leur ordonnant de quitter leurs logements. Cela se passe au moment où la première responsable du secteur avait assuré que le ministère s'attellera à intégrer les enseignants retraités dans les programmes d'habitat mis en place dans chaque wilaya.

«La tutelle n'abandonnera pas les retraités qui n'ont pas de logements», avait-elle rassuré. Le ministère et la wilaya aideront les employés du secteur qui ont occupé des logements d'astreinte au niveau des établissements d'éducation et n'ayant pas bénéficié d'une des formules mises en place par le gouvernement, et les intégreront dans les programmes de wilaya, avait-elle promis.

Les retraités du secteur de l'Education ayant reçu avant-hier, des mises en demeure sont poursuivis en justice par les inspections académiques de leur wilaya de résidence. Ils sont aujourd'hui sous la menace d'expulsion des logements de fonction qu'ils occupent encore. Les retraités qui ont servi le secteur de l'Education pendant des décennies, regrettent par ailleurs que cette mise en demeure ait été notifiée sans que la tutelle n'ait fourni d'alternative. Ils se disent également «lésés dans leurs droits, bien qu'ils aient consacré toute une vie à former des générations d'Algériens».

Le ministère de l'Éducation nationale avait donné en effet, des instructions pour « libérer les logements d'astreinte par les fonctionnaires qui ont dépassé les délais d'occupation des lieux ».

Benghebrit avait souligné que l'enquête réalisée par ses services en collaboration avec les autorités locales, à travers les 48 wilayas, a démontré que plusieurs fonctionnaires continuaient à occuper ces logements, après leur départ en retraite.

Lynda Louifi

PROCÈS DE SONATRACH 1

Le tribunal accepte la constitution du Trésor public et de Sonatrach comme parties civiles

LE PROCÈS de l'affaire Sonatrach1 a pris fin mardi au tribunal criminel d'Alger par l'acceptation du Trésor public et de Sonatrach comme parties civiles, a déclaré le président du tribunal criminel d'Alger Mohamed Rekkad

A l'issue des délibérations sur l'action civile avec ses deux conseillers Nadia Bouhamidi et Hakim Mansouri , M. Rekkad a indiqué: « Le Trésor public et le groupe Sonatrach ont été acceptés comme parties civiles pour demander des réparations matérielles des préjudices matériels et financiers qui leur ont été causés suite aux manières fallacieuses utilisées dans le détournement et la dilapidation de deniers publics ».

Il a affirmé: «Les demandes du Trésor ont été rejetées et la Sonatrach préserve ses droits selon les demandes formulées lors du procès».

Les demandes du Trésor public sont des dédommagements sur le préjudice qu'il aurait subi. Il s'agit de «deux dédommagements de 263 millions de dollars et de 621 millions de dollars concernant les marchés douteux sur lesquels le tribunal est longuement revenu durant les débats ».

Dans sa requête présentée au tribunal, la défense du Trésor public s'est appuyée sur des textes de conventions internationales signés par l'Algérie en matière de lutte contre la corruption. Elle s'est appuyée également sur les déclarations de l'ex-PDG de Sonatrach, Abdelhamid Zerguine, qui avait évalué devant le tribunal, en tant que témoin, le préjudice subi par Sonatrach suite à la conclusion de marchés douteux.

Me Abdelmadjid Sellini, avocat de Sonatrach avait requis «La préservation des droits de l'entreprise contre les personnes morales et physiques impliquées dans l'affaire Sonatrach1», avant de présenter des demandes supplémentaires pour l'expertise sur le préjudice subi par l'entreprise.

De son côté, la défense des accusés et des sociétés nationales et étrangères impliquées dans cette affaire a refusé les demandes de la partie civile «dans le fond et dans la forme».

La défense s'est attachée à son refus quant à la constitution du Trésor en tant que partie civile, estimant que le dédommagement en devises est contraire à la loi et que la demande relative à la préservation des droits» de Sonatrach constitue un désistement sur un préjudice qui n'a pas eu lieu.

Redouane Hannachi

LE PROJET DE RÉVISION DE LA CONSTITUTION SERA PRÉSENTÉ AUJOURD'HUI DEVANT LA COMMISSION PARLEMENTAIRE

Sellal répondra aux questions mais le projet sera voté dans sa globalité

LES CHEFS des groupes parlementaires auront l'occasion d'intervenir lors de la séance plénière pendant dix (10) minutes. Le président du Parlement (APN et Sénat) Abdelkader Bensalah a expliqué hier les modalités du vote du projet de la Constitution qui sera débattu à partir d'aujourd'hui par les parlementaires. Alors qu'on s'acheminait vers un vote sans débat, le président du Parlement a consenti une «petite concession» pour permettre aux députés de débattre des articles jugés controversés du projet de révision de la Constitution mais, incidence majeure sur la teneur du texte. Le Premier ministre Abdelmalek Sellal, représentant direct du président Bouteflika, qui présentera aujourd'hui le projet de révision constitutionnelle sera amené à répondre aux députés : «Le Premier ministre présentera le texte de projet de révision constitutionnelle et répondra aux préoccupations des parlementaires et débattra avec eux des amendements proposés», a indiqué Bensalah hier selon la dépêche de l'APS. Pour leur part, les chefs des groupes parlementaires «auront l'occasion d'intervenir» lors de la séance plénière «pendant dix (10) minutes», et ce dans le cadre de l'élargissement du cercle de la pratique parlementaire, a-t-il ajouté. Expliquant la procédure du vote, le président du Conseil de la nation a noté que le texte sera soumis au vote dans sa globalité et ne peut être débattu. Bensalah a expliqué aux membres de la commission que le texte sera soumis au vote, à «l'adoption ou au rejet», dans sa globalité et non article par article comme cela a été susurré. Abdelkader Bensalah a également apporté des éclaircissements concernant ce qu'il a appelé une «confusion», par rapport à la procédure adoptée par le Parlement, précisant que celle-ci est la même que lors des précédentes sessions : «La seule différence cette fois-ci est qu'habituellement les réunions de concertation (entre les bureaux des deux chambres) se tiennent avant la tenue de la session», a-t-il dit, rappelant que le décret présidentiel a convoqué le Parlement pour le 3 février : «La seule différence est que lesdites réunions de préparation pour la présente révision constitutionnelle ont eu lieu durant la session ouverte jusqu'à épuisement de l'ordre du jour», a-t-il précisé. Il a indiqué que la séance plénière consacrée au projet de révision constitutionnelle aura pour ordre du jour l'adoption du règlement intérieur de la session, l'intervention du Premier ministre, Abdelmalek Sellal pour la présentation du texte, l'intervention des chefs des groupes parlementaires et enfin la lecture du rapport préliminaire de la Commission conjointe. Il est prévu aussi, que la session observe une pause afin de permettre aux membres de la commission parlementaire conjointe d'élaborer leur rapport définitif pour soumettre le texte par la suite au vote. Enfin, le votes se fera à «mainlevée», formule la plus courante, souple et rapide, qui exige la présence des parlementaires, mais ne laisse aucune trace et peut donner lieu à des erreurs. Il suffit que les trois-quarts (¾) des parlementaires votent en faveur du texte pour qu'il soit définitivement adopté. Le texte est ensuite promulgué par le président de la République. La loi promulguée entre en vigueur après sa publication au Journal officiel et des décrets d'application permettent sa mise en œuvre. La Commission conjointe des deux chambres du Parlement, présidée par Djamel Ould Abbès, installée hier par Abdelkader Bensalah, président du Conseil de la nation, en sa qualité de président du Parlement, a entamé hier ses travaux à huis clos, au Palais des nations à Club des Pins. Composée de 60 membres du Parlement (Conseil de la nation et Assemblée populaire nationale), cette commission est chargée de l'élaboration du règlement intérieur de la séance extraordinaire du Parlement, consacrée à la présentation et au vote du projet de loi portant révision de la Constitution prévue dimanche 7 février prochain. Elle est également chargée de l'élaboration d'un rapport sur le projet de révision de constitutionnelle.

Hocine Adryen



JUMELAGE DE L'EPH D'AKBOU ET DE L'EHU D'ORAN

Pas moins de 50 interventions chirurgicales pratiquées en une demie-journée

LE JUMELAGE programmé de l'établissement hospitalier (EPH) Akloul-Ali d'Akbou et de l'établissement hospitalo-universitaire (EHU) d'Oran a été lancé hier. Une trentaine de médecins spécialistes et généralistes, dont 9 professeurs, ont pris en charge hier, avec leurs homologues d'Akbou, 50 malades, et ce en l'espace d'une demi-journée.
Ils ont été opérés dans les spécialités de chirurgie générale, urologie, traumatologie, gynécologie obstétrique, gastro-entérologie, cardiologie, pneumo-phtisiologie, en sus d'autres spécialités présentes telles que la dermatologie et la réanimation chirurgicale. Près de 130 interventions chirurgicales seront pratiquées en l'espace de deux jours par les équipes respectives des deux hôpitaux. Les patients opérés souffrent de différentes maladies nécessitant un acte chirurgical. En plus des interventions chirurgicales, il y aura des consultations pour des patients venus de plusieurs localités de la région telles que Tazmalt, Béni M'likèche, Seddouk, Ouzellaguen, Ighil-Ali, Boudjellil, Aït R'zine, Chellata, Ighram, etc. diagnostic sur l'état de santé de chacun sera établi. «C'est là une opportunité pour les patients de notre région, qui sont en attente une opération depuis des semaines», a déclaré M. Kéchah. Et d'expliquer : «L'hôpital ne dispose pas des moyens nécessaires pour mettre à exécution un programme conséquent d'interventions en un temps record». Professeurs et maîtres assistants devraient animer des journées médicochirurgicales et desconférences. Ils devraient rencontrer également des sages-femmes aux quelles des notions liées au dépistage de certains cancers répandus chez la femme, notamment celui du cancer du col de l'utérus et du cancer du sein, seront dispensés.
Il convient de rappeler qu'une équipe de plus de 30 médecins spécialistes, maîtres assistants, dont plusieurs professeurs de l'EHU d'Oran, ont séjourné récemmentà l'EPH de Sidi Aïch. Ils y ont pratiqué plus de 80 interventions chirurgicales.
N. Bensalem

PRÉCISIONS

SUITE à l'article intitulé «L'APC fermée par les citoyens à Chabet El Ameur (Boumerdès) sans eau ni gaz... » paru dans la page n° 08 de votre journal, du jeudi 28 janvier 2016, nous vous prions de publier ceci en réponse :
«La Direction de Distribution de Boumerdés tient à vous informer que la localité d'Aït Saïd est incluse dans l'étude qui prévoit le raccordement des localités de : Ouled Ali-Ouled Boudoukhane - Emouchouchen-Amara Soufla-Beni Brahim-Télis Benchahra-Enza- Ouled Bnetala-Azzouza et Aït Saïd commune de Chabet El Ameur. Ces localités sont inscrites dans le programme complémentaire ou il est prévu le branchement de 3 000 foyers avec la réalisation de 280 km de réseau et dont l'appel d'offres sera lancé incessamment.»
Le Directeur de la distribution

LES NOUVELLES DISPOSITIONS RELATIVES AUX SARL PUBLIÉES AU JOURNAL OFFICIEL

Moins de contraintes pour encourager la création d'entreprises

Les nouvelles dispositions sur les Sociétés à responsabilité limitée (Sarl), contenues dans l'ordonnance portant code de commerce modifiée et complétée, ont été publiées dans le Journal officiel numéro 71.

Ce texte, qui amende trois articles du code de commerce et y introduit deux autres, prévoit de nouvelles dispositions relatives aux Sarl en vue d'encourager la création d'entreprises et de contribuer à la lutte contre l'économie informelle. Il prévoit notamment la suppression de l'exigence d'un capital minimum pour la création d'une Sarl, l'extension des apports de la société aux apports en industrie, la protection des associés et l'augmentation du nombre de ces derniers.

Le texte annule la limitation préalable du capital social minimum d'une Sarl

Ainsi, l'article 566 du code de commerce est modifié et complété pour stipuler que «le capital minimum pour la création de la Sarl est fixé librement par les associés dans les statuts de la société. Le capital social doit être mentionné dans tous les documents de la société».Ce texte consacre ainsi la non-limitation préalable du capital minimum, puisque les associés pourront déterminer, eux-mêmes et librement, le minimum du capital social.Concernant les apports pour une Sarl, deux articles (567 bis et 567 bis1) sont introduits dans le code de commerce: «L'apport en Société à responsabilité limitée peut être en industrie. L'évaluation de sa valeur et la fixation de la part qu'il génère dans les bénéfices sont fixées dans les statuts de la société. Cet apport n'entre pas dans la composition du capital de la société» (567 bis).«Si la société n'est pas constituée dans un délai de 6 mois à



compter du dépôt des fonds, tout associé peut demander au notaire la restitution du montant de son apport» (567 bis1). Concernant le nombre des associés, l'article 590 y afférent a aussi été modifié dans le sens où «le nombre des associés d'une Sarl ne peut être supérieur à cinquante». Auparavant, le nombre maximal des associés d'une Sarl était fixé à 20 personnes. Les concepteurs de cette loi relative à la suppression de l'exigence d'un capital minimum pour la création d'une Sarl avaient justifié que cette mesure s'inscrivait dans le cadre de l'encouragement de la création des PME. Cette exigence n'est plus justifiée puisque les apports effectués pour constituer le capital peuvent être librement utilisés et entièrement dépensés ou investis juste après la constitution, et les pertes peuvent atteindre même le capital social, avaient expliqué les auteurs de ce nouveau texte.Le législateur considère que la valeur de la société est évaluée à travers sa capacité d'investir et non du montant de son capital social, et les associés peuvent recourir à d'autres moyens de financement, notamment les crédits bancaires. Par ailleurs, le montant du capital minimum de la Sarl, qui était fixé à 100 000 DA, est insignifiant et ne peut constituer une garantie pour les créanciers. Quant à l'augmentation du nombre des associés à 50 associés (contre 20 auparavant), le législateur explique que c'est pour éviter la transformation de la Sarl en une société par actions, et permettre ainsi aux associés de continuer à exercer leur activité en la forme de la Sarl dans le cas où le nombre d'associés venait à connaître une augmentation supérieure au seuil légal existant.

Souvent familiale, la Sarlest la forme de société la plus répandue en Algérie

Pour les concepteurs de cette nouvelle loi, la Sarl est souvent qualifiée de PME à vocation familiale dont les parts sociales sont librement transmissibles entre ascendants et descendants. Dés lors, le nombre d'associés peut connaître une augmentation supérieure au seuil maximum d'associés. Or, leur imposer de transformer leur société en une autre forme de société risque de s'opposer à leur volonté de continuer à exercer leur activité en la forme de Sarl. En fait, cette loi vise aussi à faciliter et à encourager la création d'entreprises sous forme de personnes morales, et ce, notamment pour les Sarl dont le nombre est encore insuffisant en Algérie même si c'est la forme de sociétés la plus répandue dans le pays. En outre, le gros du tissu économique privé national est constitué à hauteur de plus 90 % de personnes physiques, alors que les pouvoirs publics veulent renverser la tendance et privilégier la création, le plus possible, de sociétés.A fin 2014, l'Algérie comptait 1,7 million d'opérateurs économiques inscrits au registre du commerce dont 157 122 seulement représentant des personnes morales, soit moins de 10 % du nombre global des inscriptions. Le nombre de Sarl était à 134 301 à fin 2014, soit 85 % du nombre global des sociétés inscrites au registre du commerce.

Z. M.

SELON UN RESPONSABLE DE L'OFFICE D'ASSAINISSEMENT

L'Algérie pourrait produire de l'électricité à partir des eaux usées dès 2018

L'ALGÉRIE pourra produire, dans deux ou trois ans, de l'électricité et du biogaz à partir des déchets issus du traitement des eaux usées, selon le directeur de l'Office national d'assainissement (ONA) pour la zone de Tizi-Ouzou, M. Farid Ladjel.
«Les boues générées par le traitement des eaux usées dans certaines stations d'épuration contiennent du méthane qui est un biogaz à partir duquel nous pouvons produire de la chaleur et de l'électricité. Nous avons entrepris les premières démarches dans ce sens pour commencer à produire ces énergies selon cette méthode dans deux ou trois ans», a expliqué M. Ladjel rencontré au 12e Salon international des équipements, des technologies, des services de l'eau et de l'environnement «Siee-Pollutec 2016». Ce dernier qui se tient depuis le 1er février aux Palais des expositions (Pins maritimes).
Dans un premiers temps, les énergies produites selon ce procédé seront exploitées pour faire fonctionner les stations d'épuration elles-mêmes avant d'être fournies aux petites localités voisines au bout de trois années. Une étude menée dans le cadre du programme relatif à la gestion de l'eau «Eau II», lancée en 2012 en partenariat avec l'Union européenne, a déjà permis d'identifier les stations d'épuration susceptibles de générer de l'énergie dans le cadre du processus de valorisation des boues issues du traitement des eaux usées. Il s'agit des stations de Baraki (Alger), de Annaba, d'El Karma (Oran), de Batna, de Djelfa, de Sétif et de Bordj Bou-Arreridj.
«Au niveau des stations d'Alger et de Batna, nous avons déjà installé des digesteurs qui sont des machines permettant de générer des biogaz à partir des boues récupérées. Nous faisons le nécessaire pour accélérer la cadence au niveau des autres stations», explique M. Ladjel.
Les boues produites au niveau des stations d'épuration peuvent également être utilisées dans le secteur agricole du fait qu'elles constituent d'excellents fertilisants. «Nous avons déjà commencé à fournir aux agriculteurs de la région de Tizi-ouzou des engrais générés par la valorisation des boues et nous souhaitons élargir cette expérience à d'autres régions du pays», poursuit-il.Il convient de rappeler que l'ONA a récemment engagé une procédure auprès de l'Institut national de normalisation (IANOR) en vue de mettre en place un cadre réglementaire pour le recyclage des boues dans le secteur agricole.

S. N.

LE COMMERCE ILLICITE PROLIFÈREÀ GHARDAÏA

Des rues squattées par les vendeurs à la sauvette

Depuis des mois, un nouveau type de commerce prolifèredans de nombreuses rues et artèresde la ville de Ghardaïa, en violation detoutes les lois et textes en vigueur régissant l'activité commerciale.



Ainsi, cette nouvelle caste ne trouve pas mieux que d'étouffer les commerçants possédant un local en se postant devant leurs devantures, et parfois devant les maisons, sans la moindre gêne, voire par la force.
Les commerces illicites sont désormais légion à Ghardaïa et se pratiquent au grand jour au vu et au su de tout le monde, sans que les services concernés n'interviennent pour mettre de l'ordre, que ce soit les agents des services du commerce, des APC ou de l'ordre public. En effet, les trottoirs sont constamment squattés par certains commerçants et des vendeurs à la sauvette qui étalent leurs marchandises à même le sol, notamment des produits alimentaires, dans une région réputée pour la chaleur et le sable. Les conditions d'hygiène sont souvent des plus déplorables. Marcher ou plutôt pouvoir se faufiler dans les dédales de certaines rues commerçantes relève de la virtuosité. Devant la porte d'un domicile, sur le trottoir ou bien au beau milieu d'une chaussée ou d'une place publique, tout espace est le bienvenu. Le plus grave dans tout cela, c'est de voir des policiers faire la ronde au milieu de ce désordre qui ne semble nullement les déranger.Et c'est d'ailleurs cette passivité qui a fait que d'ingénieux commerçants de bric-à-brac en arrivent même à fermer complètement le trottoir aux passants, devenu leur propriété exclusive. Les piétons sont donc contraints de circuler sur la chaussée, ce qui encombre la rue, cause bien des désagréments aux automobilistes pour circuler et provoque parfois de graves accidents. Et ce n'est pas fini. Faisant preuve d'audace, cet énergumène, afin d'étaler toutes sortes de marchandises, n'a pas trouvé mieux que d'occuper illégalement une bonne partie de la place Belhadj-Daoud, pourtant réservée au stationnement des automobilistes locaux ou en provenance d'autres wilayas. Quant aux clients, attirés par les prix très abordables, ils achètent et découvrent en rentrant chez eux qu'ils se sont fait drôlement arnaquer. Le produit étant de très mauvaise qualité ou carrément périmé. Pour ceux qui consomment sans regarder, ils se retrouvent à l'hôpital pour intoxication alimentaire. Cependant, en dépit des réclamations des citoyens, des commerçants et des automobilistes, aucune autorité ne semble disposée à réagir pour mettre un terme à l'anarchie qui s'est installée depuis bien des semaines, voire des mois. Ce qui fait dire aux citoyens qu'à Ghardaïa il n'y a même pas un service minimum de l'Etat susceptible d'éradiquer cette anarchie permanente.

Ghardaïa ;Aïssa Hadj Daoud

LE MINISTRE DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS, MOHAMED MEBARKI, L'A SOULIGNÉ HIER

Nécessité d'aller vers de nouveaux métiers

LA NÉCESSITÉ d'orienter et d'adapter la formation professionnelle à de nouveaux métiers, suivant les besoins des entreprises économiques, a été signalée par le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki.
Les efforts du gouvernement en matière de formation professionnelle s'orientent dans ce sens, a affirmé hier Mohamed Mebarki, lors de son passage sur les ondes de la Chaîne III de la radio algérienne. Il s'agit, selon lui, de former plus de jeunes dans les métiers de l'agriculture, du tourisme et de l'industrie.
«Ces formations constituent une alternative à l'édification d'une économie nationale indépendante des exportations hydrocarbures», a souligné le ministre. Ce dernier a rejeté, par ailleurs, l'idée de percevoir le secteur comme un moyen d'absorber l'échec scolaire.
«Au contraire, de plus en plus de bacheliers et de licenciés viennent y suivre des stages destinés à les intégrer dans des métiers porteurs, à l'exemple de celui de technicien supérieur», a-t-il affirmé.
L'invité a annoncé qu'en plus des cycles de formation dispensés dans les 1 200 établissements répartis à travers le pays, un plus large intérêt est accordé à la formation par l'apprentissage au sein des entreprises et chez les artisans.
Il s'agit, dit-il, d'un mode de formation particulièrement privilégié dans les pays les plus avancés et auquel son ministère accorde une place privilégiée. D'autant plus, précise-t-il, qu'il n'exige aucune infrastructure particulière et suscite l'adhésion des agents économiques.
Grâce à un partenariat avec les entreprises, ajoute M. Mebarki, les jeunes qui sont formés par celles-ci trouvent beaucoup plus facilement un emploi, «parfois avant même d'avoir terminé leur formation».
Le ministre a révélé, dans ce sens, qu'une quinzaine de conventions-cadres ont été signées en 2015 entre son département et de nombreux ministères en vue de l'ouverture de nouvelles spécialités répondant aux besoins exprimés.
Il a rappelé également que 142 conventions de partenariat ont été signées depuis 2009 par le ministère, qui a permis la formation de 2 300 stagiaires, dont 1 900 au sein d'entreprises du secteur économique public.

Lynda Louifi

MÉDÉA

Une collision entre un bus et un véhicule léger a fait 9 blessés

UNE COLLISION frontale entre un bus de transport de voyageurs et un véhicule léger a eu lieu hier et fait 9 blessés parmi les occupants du bus, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la Protection civile. L'accident s'est produit au lieudit El-Akariche, sur la RN 8, dans la commune de Mihoub, non loin de Tablat. Les victimes âgées entre 9 et 70 ans ont été rapidement secourues par les éléments des unités secondaires de la Protection civile de Tablat etd'El-Azizia pour diverses blessures.

N. B.

CNAPESTE À BÉJAÏA

Les dossiers en souffrance irritent le syndicat

LES DOSSIERS en suspens semblent irriter le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire et de l'éducation élargi (Cnapeste). Le syndicat a convoqué les membres du conseil de wilaya le 28 janvier dernier. Ces derniers ont abordé les lenteurs qui caractérisent la gestion des différents dossiers par la direction de l'éducation et auxquelles sont confrontées les commissions paritaires des trois paliers, et qui ont causé des retards dans la finalisation des promotions sur les listes des aptitudes, des intégrations et des avancements. Il était question aussi de l'application de la circulaire interministérielle 003 du 12 octobre 2015, «fruit du combatmené par le Cnapeste», souligne le Cnapeste dans un communiqué qui nous a été transmis. Ont été également examinés le contenu et les décisions prises lors de la réunion du 2 décembre dernier entre le bureau de wilaya et des responsables de la Direction de l'éducation. «Le manque d'encadrement persiste alors que la sonnette d'alarme a été tirée à plusieurs reprises par notre syndicat», lit-on dans le document, qui ajoute : «Un manque récurrent qui n'est pas sans influer négativement sur la scolarité des élèves, et qui est à l'origine de l'apparition du phénomène de la violence dans nos établissements scolaires. A tout cela s'ajoute une gestion laxiste dans nos écoles, nos collèges et nos lycées», assènent les rédacteurs du communiqué. La Direction de l'éducation insiste sur «l'urgence de la prise en charge des problèmes posés». Un appel a été lancé pour la tenue des conseils régionaux d'information et de sensibilisation des délégués dans les trois paliers à l'échelle de la wilaya, et ce en vue de programmer des assemblées générales.

N. B.

ALGÉRIE TÉLÉCOM

Fermeture demain des agences Actels pour maintenance

LES AGENCES commerciales des télécoms (Actels) seront fermées demain, en raison d'une opération de maintenance, a annoncé dernier Algérie Télécom (AT) dans un communiqué diffusé hier.
«Algérie Télécom informe son aimable clientèle que toute les agences commerciales des télécoms (Actels) seront exceptionnellement fermées la journée du vendredi 5 février 2016, en raison d'une opération de maintenance visant à moderniser son système d'information», a précisé l'opérateur dans son communiqué.

R. N.

IL A ÉTÉ RETIRÉ DU FONDS D'UN PUITS SEC

Tentative de suicide d'un quinquagénaire

L'ÉQUIPE de grimpe de la protection civile de Médéa est intervenue hier vers midi pour retirer du fonds d'un puits sec, d'une profondeur de 25 m, le corps d'un quinquagénaire, au quartier Zeboudja à Médéa, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la protection civile. Souffrant de troubles mentaux, la victime a voulu mettre fin à ses jours en se jetant du haut de l'échelle du puits mais a pu survivre à ses blessures.
Restée plus de 21h au fonds du puits, la victime a été secourue et évacuée vers l'hôpital de Médéa où elle a été admise pour des traumatismes au niveau de la tête et de l'abdomen.

N. B.

BORDJ BADJI MOKHTAR

Un terroriste se rend avec armes et munitions

UN TERRORISTE s'est rendu mardi dernier à Bordj Badji Mokhtar (6e Région militaire), en possession d'un pistolet-mitrailleur de type kalachnikov et d'une quantité de munitions, a indiqué, hier, le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des forces de l'Armée nationale populaire un terroriste s'est rendu, le 2 février 2016, au secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar/6e Région militaire, en possession d'un pistolet mitrailleur de type kalachnikov et d'une quantité de munitions», a précisé le MDN.

Au niveau de la 1re Région militaire, «un détachement relevant du secteur opérationnel de Chlef a découvert et détruit une mine de confection artisanale et quatre casemates aménagées qui servaient de refuges pour les terroristes».

D'autre part et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, «des détachements relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset et de Bordj Badji Mokhtar, 6e Région militaire ont appréhendé trente-six contrebandiers de différentes nationalités africaines et seize immigrants clandestins de nationalité syrienne, et saisi deux camions, un véhicule tout-terrain, détecteurs de métaux et des téléphones portables», a ajouté la même source.

Par ailleurs, à Oran et au niveau de la 2e Région militaire, «des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté un narcotrafiquant à bord d'un véhicule utilitaire chargé d'un kilogramme de cocaïne et de 10 090 comprimés psychotropes», a conclu le MDN.

R. N.

BÉJAÏA

Deux dealers sous les verrous

LA BRIGADE des stups relevant de la police judiciaire de la sûreté de wilaya a mis fin aux activités de deux individus. Il s'agit de D.I., âgé de 37 ans, et Z. A., âgé de 15 ans, tous deux résidant à Béjaïa. Ces derniers ont été arrêtés en flagrant délit de possession de 117,3 g de kif traité, d'une somme d'argent et d'un couteau de type 6, précise la même source.

Les faits se sont produits à la cité Chabati, au chef-lieu de la wilaya, a-t-on appris hier de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Déférés devant le tribunal de Béjaïa, l'un d'eux a été placé en détention provisoire et l'autre a été mis sous contrôle judiciaire.

N. B.

ABDELGHANI HAMEL À TIZI OUZOU

A l'écoute des doléances des fonctionnaires de la police

Le directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, était hier à Tizi Ouzou pour écouter les doléances d'ordre professionnel et social des fonctionnaires de police des wilayas de Bouira, Boumerdès et Tizi Ouzou. Signalons d'emblée que ce face-à-face fonctionnaires de police avec leur premier responsable s'est déroulé à huis clos.

La presse, les policiers à la retraite et les ayants-droit du corps de police ont été conviés à quitter la grande salle de la maison de la Culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou, lieu qui a abrité le grand rendez-vous policier. Toujours est-il cependant que cette rencontre policière régionale a été également l'occasion pour les responsables de la police de procéder, d'un : aux attributions des décisions de cession des logements de fonction au profit des policiers en activité ou à la retraite des wilayas de Boumerdès, Bouira et Tizi Ouzou.

De deux : l'attribution de décisions d'inscription des policiers des wilayas de Tizi Ouzou et Boumerdès pour l'octroi d'un logement dans le cadre de la formule AADL (Agence de l'amélioration et du développement du logement).

Concernant la cession du logement de fonction, les décisions octroyées sont au nombre de 73 et sont réparties comme suit : 59 pour les fonctionnaires de la wilaya de Tizi Ouzou, 06 pour les policiers de Bouira et 08 pour les policiers de Boumerdès. Au chapitre AADL concernant uniquement, rappelons-le, les fonctionnaires des wilayas de Tizi Ouzou et Boumerdès, il y a en tout 540 décisions d'attributions. Les fonctionnaires de police de Tizi Ouzou en ont obtenu 254 et leurs camarades de Boumerdès 286.

A relever que chaque décision d'inscription au registre AADL a été accompagnée d'un chèque de 250. 000, 00 DA, argent ayant été prélevé dans la caisse des œuvres sociales de la police et devant servir à financer la première tranche du logement concerné (AADL).

Sur ce chapitre précis, la communication



de la police a fait relever que dans le cadre du programme national policier en matière de logement, qui est de l'ordre de 25.534 unités, 10. 634 bénéficiaires (policiers) sont enregistrés à travers 30 wilayas du pays. Dans le cadre de la formule LSP (logement social participatif) et du programme de 10.600 logements, l'attribution a porté sur pas moins de 7 400 unités. S'agissant de la prime des œuvres sociales, le montant, qui était de 100 000, 00 DA est a passé à 250 000, 00 DA. Par ailleurs, de la communication de la police faite hier dans l'espace de la maison de la Culture Mouloud-Mammeri, il ressort que dans le cadre de la formule logement location vente (LLV) et s'inscrivant au programme spécial DGSN, l'institution que dirige le général-major Abdelghani Hamel a débloqué à partir de janvier 2015 un montant de 425 milliards de centimes au profit de 22. 404 fonctionnaires de police.

En dernier, il y a lieu de réitérer qu'une fois la presse et les personnalités ne faisant plus partie du corps de police ont quitté les lieux, le DGSN devait écouter doléances des policiers qui de toute évidence sont nombreuses.

Même leur nature ne relève pas de l'ordinaire. C'est ce qui explique ce huis clos. Les organisateurs ont veillé à ce que même pas une personnalité non policière rôde aux alentours de l'institution culturelle baptisée au nom de Mouloud Mammeri. **De notre bureau, Saïd Tissegouine**

MÉDECINE LÉGALE

Une unité de criminalistique opérationnelle au CHU d'Oran

LE CENTRE hospitalo-universitaire d'Oran a ouvert à la fin de 2015 une unité de criminalistique destinée surtout à l'introduction de l'empreinte génétique, à l'expertise et à la détermination de l'origine de la paternité, et à aider les enquêteurs à élucider les affaires criminelles, selon le chef de service de la médecine légale de cette structure sanitaire.

Cette unité a été ouverte sur une décision interministérielle, entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et celui de la Santé. Elle travaille en étroite collaboration avec le laboratoire de police scientifique, la brigade criminelle et l'identité judiciaire pour aider les enquêteurs à élucider les affaires criminelles.

L'unité est chargée de déterminer l'origine de la paternité et de faire les expertises et les contre-expertises, a indiqué à l'APS le docteur Boumeslout Salim, en marge d'un atelier régional de la formation post-graduée de médecine légale organisé au CHUO. Le même responsable a expliqué que la création d'une telle unité était impérative, du fait du développement de la spécialité de médecine légale à travers le monde et de la disponibilité des moyens, aussi bien humains que matériels. Dans le cadre du développement de cette spécialité, une autre unité d'imagerie médico légale est en perspective, ajoute Dr Boumeslout, précisant que « le projet a été soumis au président du Conseil scientifique pour être adopté par la direction générale du CHU afin de nous doter de moyens techniques en radiologie qui vont perfectionner le travail et l'activité du médecin légiste ».

Cette unité s'occupera des personnes souffrant de lourdes fractures ou de traumatismes dus aux accidents sur la voie publique, aux agressions et aux coups et blessures volontaires, a-t-il soutenu. De son côté, le Pr Abdelmadjid Aboubakeur, chef de service de médecine légale à l'établissement hospitalo-universitaire (EHU) «1er-Novembre» d'Oran, a annoncé l'ouverture prochaine, au niveau de cette structure, d'une unité de génétique médicolégale devant, entre autres, effectuer des testes ADN et de toxicologies médicolégales.

« Cette unité est en phase d'équipement. Nous avons reçu l'aval du ministère par un arrêté interministériel. Les moyens humains existent et nous attendons la dotation en équipements. La structure sera opérationnelle, dès la finalisation de son équipement », a-t-il précisé. L'atelier régional de la formation post-graduée de médecine légale a été organisé par le CHUO, en collaboration avec le comité pédagogique régional de la médecine légale, au profit des étudiants résidents dans le cadre de la formation continue.

Cinq services de médecine légale d'Oran et trois facultés de médecine (Oran, Saïda, Sidi Bel Abbès) ont participé à cette rencontre de formation. Dans le cadre de cet atelier, un vibrant hommage a été rendu à deux grandes figures de la médecine légale à Oran, les bâtisseurs du service de médecine légale du CHU, les défunts professeurs Hannouz mourad et Hakem Ahmed Réda.

R. N.

LA DÉLÉGATION SYRIENNE FORTE DE SES POSITIONS POLITICO-MILITAIRES

L'opposition de Ryad veut faire capoter les négociations de Genève

L'émissaire spécial de l'ONU sur la Syrie, Staffan de Mistura, a mis en garde mardi soir contre un «échec» des discussions de Genève, après des débuts poussifs marqués par la difficulté de réunir les belligérants.



Alors que Staffan de Mistura avait déclaré officiellement lancées les discussions, la journée de mardi a offert une image de confusion totale, illustrant le fossé entre diplomatie et réalité sur le terrain. D'un côté, le régime syrien affirme ne pas avoir de partenaire pour négocier, tandis que l'opposition exige des mesures immédiates en faveur des civils et accuse la communauté internationale d'être «aveugle» face à la tragédie.

Staffan de Mistura a fini par mettre en garde contre un «échec» à Genève, «toujours possible, particulièrement après cinq ans d'une guerre horrible». «Mais s'il y un échec cette fois-ci (...), il n'y aura plus d'espoir», a-t-il déclaré à la Radio télévision suisse. La délégation du gouvernement syrien s'est entretenue plus de deux heures avec Staffan de Mistura, qui avait rencontré lundi l'opposition. Mais, à la sortie de l'entretien, l'ambassadeur syrien à l'ONU Bachar al-Jaafari, chef de la délégation gouvernementale, a douché les espoirs d'une entrée rapide dans la négociation.

«Nous sommes encore dans la phase préparatoire (...). Nous attendons toujours de savoir avec qui nous allons négocier et sur quel ordre du jour», a-t-il déclaré, répétant que la partie adverse n'était «pas sérieuse» et «ne traitait pas les questions comme des politiciens professionnels».

La délégation du Haut comité des négociations (HCN), qui comprend des politiques et des représentants de groupes armés soutenus par l'Arabie Saoudite et la Turquie, est fustigée par le gouvernement syrien et ses alliés, qui considèrent comme terroristes certains de ses membres. Le gouvernement syrien joue à Genève une partie plus confortable que l'opposition, écartelée entre sa volonté de ne pas apparaître comme celle qui ferait dérailler un processus de paix et son refus d'entrer dans une négociation sans amélioration concrète sur le terrain.

Un dilemme dont elle peine à sortir, alors que les bombardements se poursuivent sans relâche et que la situation humanitaire s'aggrave.

Les représentants du HCN ont d'ailleurs boudé la deuxième réunion prévue avant-hier avec Staffan de Mistura. «Nous avons présenté nos exigences (humanitaires). Il n'y a aucune raison de répéter la même chose», a déclaré une porte-parole, Farah Atassi. Mais, selon le vice-ministre russe des Affaires étrangères, Guennadi Gatilov, cette rencontre devrait avoir lieu hier ou aujourd'hui et les membres de l'opposition pourront alors «expliquer leur position et annoncer la composition de leur délégation aux pourparlers».

De Rome, le secrétaire d'Etat américain John Kerry a appelé l'opposition à rester en dépit des bombardements russes intenses, affirmant qu'un cessez-le-feu pourrait être rapidement mis en œuvre si toutes les parties acceptaient de négocier. «L'espoir, l'attente est que cela ne prenne pas trop de temps», a-t-il ajouté.

Les discussions inter-syriennes, dont le cadre a été fixé par l'ONU en décembre, visent à mettre en place une autorité de transition avant l'organisation d'élections à la mi-2017.

R. I.

INTENSES TRACTATIONS AUTOUR DU BREXIT

Londres arrache des concessions à Bruxelles

LE PREMIER ministre britannique David Cameron et le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker s'attelaient hier à défendre le projet d'accord censé empêcher la sortie du Royaume-Uni de l'UE, vivement critiqué à Londres par les eurosceptiques et la presse.

L'UE a dévoilé avant-hier ses propositions pour éviter un «Brexit», mettant notamment sur la table un frein d'urgence pour que Londres puisse couper des aides sociales aux travailleurs intra-européens, et des garanties que la City ne pâtira pas d'un renforcement de l'euro.

Le préaccord présenté mardi à Bruxelles «est équitable pour le Royaume-Uni et équitable pour les 27 autres États membres», a plaidé hier devant le Parlement européen Jean-Claude Juncker. «Nous avons répondu aux inquiétudes» de David Cameron, «tout en respectant les traités». «Je crois au bout du compte que nous serons en mesure de montrer - si nous pouvons sécuriser ce qui est dans ce document, en finaliser les détails et l'améliorer encore - que le Royaume-Uni sera plus fort, plus sûr, plus prospère (...) dans cette Union européenne réformée», a de son côté assuré mardi le dirigeant britannique. Le dirigeant britannique devra notamment convaincre les eurosceptiques farouches de son propre camp. Car même si Cameron semble avoir convaincu sa ministre de l'Intérieur Theresa May, au moins quatre ou cinq ministres pourraient faire campagne pour une sortie de l'UE.

Le ton outragé de la presse britannique laissait aussi présager un débat difficile pour David Cameron, qui cherche à convaincre ses compatriotes de voter pour rester dans l'UE lors d'un référendum qui pourrait se tenir dès le mois de juin.

«The Mail admire David Cameron (...) mais sur l'Europe, nous devons franchement dire que son aveuglement est à couper le souffle», critiquait le Daily Mail, qualifiant en «Une» le projet de «grande illusion».

«Ce devait être une réforme radicale des relations avec une Union européenne plus rationnelle et plus responsable. Il semble que M. Cameron se soit contenté de ce qu'une union non réformée veut bien lui offrir pour rester dans le club», se désolait The Times. Presque seul à défendre David Cameron, le Financial Times jugeait qu'il «a fait mieux que prévu dans cette renégociation».

A Strasbourg, dans le camp eurosceptique, le député européen Nigel Farage, chef du parti britannique anti-immigration Ukip, s'est gaussé du contenu de ce préaccord, qu'il a jugé «vraiment pitoyable».

A l'inverse, le chef de file des libéraux européens, le Belge Guy Verhofstadt, a estimé qu'«au lieu de détruire le principe de 'l'Union toujours plus étroite' et la dynamique de l'Union européenne, nous devons donner une autre possibilité d''opt out' (option de retrait) au Royaume-Uni». «Sarkozy avait déjà obtenu un frein d'urgence sur Schengen. Jusqu'où cela va-t-il aller?», s'est inquiété l'ex-Premier ministre belge.

Au nom du groupe de la Gauche européenne unitaire, l'eurodéputée allemande Gabriele Zimmer a dit craindre une «dislocation de l'édifice social» européen à travers les concessions faites au Royaume-Uni.

Bruxelles a proposé un mécanisme de «sauvegarde» pour limiter pendant une période pouvant aller jusqu'à quatre ans les aides sociales aux travailleurs d'autres pays membres de l'UE, principalement d'Europe de l'Est, qui s'installent sur le sol britannique. Les coupes seraient graduellement réduites tout au long de la période concernée.

Ce «frein» pourra être activé en cas «d'afflux de travailleurs d'autres États membres d'une magnitude exceptionnelle», avec l'aval de Bruxelles et des autres pays de l'UE.

Donald Tusk a également proposé un «mécanisme» par lequel les neuf pays qui n'ont pas adopté l'euro peuvent faire part de leurs inquiétudes et recevoir «les assurances nécessaires» sur les décisions des 19 autres États de l'UE qui utilisent la monnaie unique.

Il propose enfin un «système de carton rouge» qui permettrait, sur décision de plus de 55% de l'ensemble des parlements nationaux de l'UE, de stopper des projets législatifs de l'exécutif européen.

R. I. et agences

RD CONGO

Ouverture du procès d'un ancien chef de guerre



LE PROCÈS de l'ancien chef de guerre congolais Germain Katanga, condamné par la Cour pénale internationale (CPI) pour complicité de crime de guerre, s'est ouvert hier matin à Kinshasa où il est poursuivi pour crime contre l'humanité et participation à un mouvement insurrectionnel. Germain Katanga et ses cinq coaccusés sont poursuivis pour «crime de guerre, crime contre l'humanité et participation à un mouvement insurrectionnel» en Ituri, province du nord-est de la RDC, frontalière avec l'Ouganda. L'audience s'est ouverte devant la Haute cour militaire en raison du grade de général de l'armée congolaise du principal accusé.

RWANDA

Près de 11 millions de dollars d'aide du HCR



LE HAUT-COMMISSARIAT des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a annoncé hier une aide de 10,8 millions de dollars en faveur des réfugiés au Rwanda pour 2016. «Cette somme s'inscrit dans le cadre de la première phase du plan d'aide 2016 en réponse aux 147.000 réfugiés qui vivent dans six camps à travers ce pays d'Afrique de l'Est», a indiqué le représentant du HCR au Rwanda, Saber Azam. «Nous continuerons de recueillir des fonds en faveur des réfugiés dans le courant de l'année (...) nous espérons augmenter le montant que nous signons aujourd'hui», a-t-il ajouté.

BURUNDI

Le parquet fait appel dans le procès du putsch avorté de 2015

LE MINISTÈRE public a fait appel hier du verdict rendu dans le procès de la tentative de coup d'état des 13 et 14 mai 2015 au Burundi, réclamant la condamnation de l'ensemble des 34 accusés, selon un communiqué du parquet burundais. Pour la première fois, le parquet a rendu public dans ce communiqué la liste exhaustive de 34 personnalités, leaders d'opposition, figures de la société civile et représentants de médias indépendants, opposées au troisième mandat du président burundais Pierre Nkurunziza, qui ne sont pas concernées par ce procès mais qu'il poursuit pour leur implication présumée dans la tentative de coup d'Etat.

La prévention de la délinquance en Algérie : Au-delà des mots ?!

Depuis quelques années, les expressions « prévenir la délinquance », « guerre contre le crime », « la sécurité est l'affaire de tous », ou encore, « lutte contre la délinquance » sont devenues des thèmes tellement galvaudés qu'ils ont perdu toute consistance, parfois crédibilité. Le mot est dit, mais la pratique, une meilleure pratique, tarde à voir le jour.



Les slogans se succèdent, se suivent, se ressemblent mais n'ont guère de prise sur la réalité, réalité criminelle ai-je dit. Plusieurs pays tentent de trouver les solutions pour diminuer la criminalité. Diminuer n'est toutefois pas supprimer, car le crime, aussi paradoxalement que cela puisse paraître, est « un facteur de santé publique » comme l'avait très justement souligné un certain Durkheim au début du siècle dernier. On l'aura donc bien compris, il est illusoire de vouloir éradiquer totalement et définitivement le crime pour la simple raison que celui-ci existe depuis l'assassinat de Caïn de son frère Abel, et continuera certainement d'exister sous d'autres formes, dans toutes les sociétés, aujourd'hui, ici, ailleurs, et dans les temps à venir. Ceci dit, faut-il conclure pour autant à l'impuissance ou à la défaite de l'appareil étatique ou sociétal face à ce spectre existentiel ?! Assurément non. Mais, que nous disent les politiques anti-criminelles chargées de prévenir, réprimer ou dissuader les criminels ? Quel est l'état des lieux des programmes de lutte contre la délinquance ? Qu'en est-il de leurs résultats ? Sont-ils encourageants ou décevants ?

Bien sûr, les réponses à toutes ces interrogations diffèrent d'un pays à l'autre. Certains, arrivent à obtenir des résultats positifs, ou probants quoique temporaires. D'autres au contraire, connaissent une augmentation alarmante des taux de criminalité sous toutes ses formes. D'autres encore préfèrent négliger « subrepticement » le problème et récitent sans cesse le prêche qui veut que la délinquance est en chute libre ou que les efforts déployés à cette fin ont bel et bien réussi à faire baisser le nombre de crimes et délits. Mais là aussi, il ne faut se tromper d'objectif, puisqu'il faut au préalable préciser la nature de la délinquance contre laquelle on souhaite et doit lutter. S'agit-il de la lutte contre les infractions à la circulation routière, contre le vol à l'arraché, le cambriolage, la délinquance en « col blanc », ou contre de simples incivilités ? Et puis, concernant les personnes mises en causes pour tous ces méfaits, faudrait-il seulement les punir, les resocialiser, les rééduquer ou les considérer comme des êtres susceptibles d'amélioration ? Et pour compliquer le tout, on peut avec intérêt se poser la question, néanmoins philosophique, de savoir à qui revient la faute si tel ou tel individu en manque de self-control a franchi le Rubicon en agressant son voisin, en dépouillant une dame passante dans la rue, ou en dévalisant une voiture stationnée dans un parking pour y prendre l'auto-radio ?

Dans tous ces exemples, la faute incombe-t-elle au voisin qui a provoqué cet individu en l'insultant, à la dame passante qui a trop exhibé son collier en or en empruntant une rue mal famée, ou au propriétaire de la voiture qui a fourni l'occasion de vol en oubliant la vitre ouverte ? En des termes plus généraux et loin des théories de la culture de l'excuse, est-ce la société qui incite directement ou indirectement à la commission des actes délictueux en offrant des occasions criminelles aux délinquants potentiels, ou est-ce bien dans l'Homme quelqu'en soit le pays, les circonstances, l'origine, la religion ou la culture qu'il faut rechercher la culpabilité, et si nécessaire les solutions aux problèmes criminels ? Ainsi, on voit bien à travers tous ces exemples que la lutte contre la délinquance quelqu'en soit la couleur, les formes, les acteurs ou les victimes n'est pas chose aisée, et qu'il faut se garder, comme le fait malheureusement souvent certains spécialistes, d'avancer ou de présenter la réalité criminelle en des termes simples voire simplistes. C'est pourquoi, il faut si l'on veut être sérieux avec la matière, regarder cette réalité avec prudence, humilité, lucidité et je dirais surtout avec le regard de la complexité.

Ceci dit, que peut-on faire maintenant face à cette réalité si complexe et si ennuyeuse qu'elle entrave l'évolution de toute société saine et en quête de « liberté » et de « sécurité », puisque les premières victimes en sont, on l'oublie de le dire souvent, ces deux besoins primordiaux sans lesquels rien n'est possible dans la vie ? Comme on vient de l'indiquer, les programmes de lutte contre la délinquance établis dans les différents pays produisent des résultats mitigés. En termes de prévention, les anglo-saxons privilégient la prévention situationnelle qui vise à réduire ou à éliminer les occasions criminelles par l'augmentation des difficultés du délit, l'accroissement des risques d'appréhension ou par la réduction des bénéfices que l'acte délictueux peut procurer à son auteur.

Les autres pays du Vieux Continent, comme la France, commencent depuis quelques années à délaisser sans complètement abandonner, la prévention sociale qui, elle, s'intéresse à l'amélioration de la personnalité du délinquant et son milieu d'évolution. Dans d'autres pays situés à l'autre extrémité du monde, comme le Japon, connaissent une forme traditionnelle de prévention où les contrôles informels sont plus présents et plus pesants sur la conduite des individus. Dans les pays d'Afrique et dans les pays Arabes, on observe certes quelques initiatives préventives salutaires, mais qui restent éparpillées, timides et insuffisantes à cause notamment du problème du terrorisme qui a envahi les préoccupations des responsables des politiques anti-criminelles. En termes répressifs, on observe un constat quasi-similaire qui donne priorité à la répression et au durcissement des dispositions du Code pénal, du moins dans les textes, plutôt qu'aux voies raisonnables de la prévention. Le phénomène de la surpopulation carcérale suffit pour en témoigner.

À présent, et après avoir esquissé brièvement la problématique délinquantielle, il faut se poser la question de savoir où se situe un pays comme l'Algérie au regard de tous ces programmes ? Quelles sont les politiques engagées par les pouvoir publics pour prévenir la délinquance et protéger la société ? Quel est la doctrine préventive nationale suivie par ceux qui réfléchissent, conçoivent et mettent en œuvre les plans de lutte contre la délinquance ? Mais avant de répondre à toutes ces questions, il faut aussi se renseigner au préalable sur la nature de la criminalité qui domine dans notre pays ? Est-elle comparable en termes de volume et de structure à celle que connaissent les pays industrialisés par exemple ? Il est vrai que sur le plan quantitatif, le taux de criminalité qui sévit en Algérie est en dessous de celui qui frappe les pays occidentaux.

Mais, là encore, il faut se méfier de cette assertion, car le « chiffre noir » de la criminalité, c'est-à-dire l'ensemble des infractions inconnues des services de police et de justice demeure largement supérieur à celui rapporté par les statistiques officielles. C'est la raison pour laquelle, on utilise depuis plusieurs années, pas encore en Algérie malheureusement, ce que l'on appelle les enquêtes de victimisation et d'auto-confession dans l'espoir d'approcher ce chiffre noir. D'autre part, il faut rappeler aussi que, même si l'on considère cette criminalité comme de « besoin » ou « traditionnelle » par rapport à une criminalité de « perversion » qui caractérise les sociétés occidentales, on observe aujourd'hui que les manifestations de cette criminalité sont très peux répandues en Algérie et même ne caractérisent que rarement les nouvelles formes de la « criminalité actuelle ».

Ce que l'on peut au contraire remarquer dans la criminalité nouvelle, c'est l'apparition d'autres formes de délinquance tels le trafic de drogue, le banditisme, la pédophilie, le kidnapping, ou encore l'explosion de la petite et moyenne délinquance comme le vol avec violence, les voies de fait, et les atteintes à la personne. La contrebande, la commercialisation, la détention et l'usage de stupéfiants, sont également tous des phénomènes nouveaux qui connaissent une propagation alarmante surtout dans les villes frontalières.

Face à toutes ces évolutions, les pouvoirs publics en Algérie essayent, certes, bon gré mal gré de contenir les phénomènes criminels. À titre d'exemple, on peut citer parmi les actions préventives menées par le ministère de l'intérieur et des collectivités locales, celles qu'entreprennent la Direction générale de la sûreté nationale et les polices spécialisées. C'est le cas de la campagne nationale de prévention contre la drogue et la violence en milieux urbain lancée en mois de mars 2013 et baptisée « Année algérienne de prévention en milieux urbain ». Dirigée essentiellement vers les jeunes, cette campagne d'information consiste à sensibiliser la population sur les conséquences néfastes de la consommation des drogues et de l'usage de la violence dans les rapports interpersonnels.

Entre également dans les actions de sensibilisation en faveur de la prévention de la délinquance, l'organisation de « portes ouvertes » par la police sur ses activités pour informer la population et l'inciter à participer dans la lutte contre la délinquance. On peut citer aussi les opérations coup-de-poing menées par les Brigades mobiles de police judiciaire (BMPJ), qui visent les foyers de la criminalité en agissant en amont de la commission des actes de délinquance, notamment, le vol, les agressions et la consommation de drogues. De la même manière, les efforts préventifs menés par la gendarmerie nationale sont eux aussi à considérer.

C'est le cas du « Plan Delphine », lancé depuis quelques années et destiné à renforcer la sécurité des personnes estivantes et la tranquillité publique dans les plages et les sites de vacances. À cet effet, pas moins de 45 000 gendarmes étaient mobilisés rien que pour l'année 2015 dans 272 plages qui sont autorisées à la baignade au niveau des 14 wilayas côtières du pays et 72 forêts récréatives. L'objectif, précise les initiateurs de ce Plan, est non seulement de dissuader toute tentative criminelle contre les usagers de la route et les vacanciers y compris dans les plages non surveillées, mais aussi de réduire le nombre d'accidents de la route pendant la saison estivale et prévenir les infractions liées à l'hygiène publique.

Or, bien que les résultat s de ce Plan aient été jugés positifs, rien n'indique de la nécessité de son maintien tout au long de l'année pour pouvoir prolonger son effet préventif. La mise en œuvre d'un tel dispositif reste malheureusement limitée dans le temps et dans l'espace. Pis encore, il faut rappeler que les actions de tous ces organes (police et gendarmerie) n'ont donné lieu à aucune évaluation scientifique au sens anglo-saxon du terme. Tout au plus, on n'en possède que des bilans administratifs établis par la police ou la gendarmerie elles-mêmes, de telle sorte qu'ils sont le plus souvent positifs que leur crédibilité en



est d'emblée suspecte.

D'autre part, il est nécessaire de souligner le rôle de la société civile dans le processus préventif, notamment à l'égard des jeunes. La figure de proue en est bien évidemment le secteur associatif qui depuis ces dernières années n'a cessé de progresser. Ainsi, selon une étude sur le Mouvement associatif en Algérie établie en 2006, il existe en Algérie plus de 81 000 associations qui œuvrent dans plusieurs domaines. Parmi leurs cibles privilégiées, on trouve la jeunesse, la famille, les enfants et les victimes de violences conjugales. Le secteur social occupe la part de lion des activités principales de ces associations, suivi du secteur de la culture et de l'environnement. Leurs intervenants arrivent bon gré mal gré à entrer en contact avec les jeunes qui présentent des difficultés de socialisation.

Ils leur offrent conseils et soutien psychologique et les informent sur les dangers de certaines habitudes et activités quotidiennes, notamment la consommation de drogue, l'intolérance, la violence, etc. La plupart des observations relevées par les responsables d'associations situent l'origine de la délinquance des jeunes en Algérie dans des causes liées à la toxicomanie, l'effritement des valeurs socio-morales, la dislocation familiale et le décrochage scolaire. De plus, ils observent que, tiraillées entre tradition et modernité, les jeunes en Algérie sont en tension psychologique permanente et en manque de repères. D'un côté, ils s'attachent aux traditions familiales et religieuses qui leur offrent refuge et protection du moins symbolique. De l'autre, ils succombent très vite aux séductions de la culture occidentale que l'on peut aisément observer à travers leur style vestimentaire, leur coiffure, la musique qu'ils écoutent, etc. À tout cela, se pose le problème de leur accès aux services des associations puisque la fréquence de leur présence n'est pas la même selon que l'on se trouve dans une région urbaine ou rurale.

Toutefois, la diversité des acteurs qui sont impliqués dans la prévention de la délinquance et l'enchevêtrement de leurs actions, qu'elles soient officielles ou sociétales, n'ont fait que rendre difficile la coordination de leurs efforts. Cet imbroglio se dévoile nettement à travers la complexification des processus de décision et de mise en œuvre des programmes de prévention. À vrai dire, le problème de fond qui empêche d'aspirer à une lutte plus efficace de la délinquance en Algérie, c'est l'absence d'une stratégie nationale claire et cohérente qui guide l'ensemble des actions et programmes engagés pour prévenir la délinquance.

Or, toute politique anti-criminelle digne de ce nom, doit nécessairement reposer sur une doctrine nationale bien définie, qui, elle-même doit s'inspirer des connaissances des phénomènes criminels fiables que peut fournir les sciences criminelles notamment la criminologie. De même, il faut cesser cette culture du « prêt à porter » par l'importation de ce qui se passe dans les pays étrangers, et amorcer une nouvelle culture qui serait celle du « sur mesure ». Ce qui marche dans les pays occidentaux, ne veut nécessairement pas dire qu'il en sera ainsi en Algérie. Les contextes d'applications des politiques préventives sont tellement différents que le « plagiat » est vivement déconseillé. Ceci dit, les expériences étrangères en matière de prévention de la délinquance demeurent néanmoins très enrichissantes et empêchent de reproduire les erreurs déjà commises dans le passé. Par exemple, on sait depuis plusieurs années que la police communautaire ou de proximité est sans effet tangible sur la délinquance.

Tout au plus, elle permet une certaine réduction du sentiment d'insécurité des citoyens. On sait également que la prévention sociale a un impact très limité et occasionne des moyens budgétaires colossaux. La prévention situationnelle, quant à elle, même si elle arrive à des résultats probants selon des conditions bien rigoureuses, produit des contraintes sur la liberté et la vie privée. Les caméras de surveillance, fer de lance de cette forme de prévention, peuvent tout aussi prévenir la délinquance que d'attenter au droit à l'image qu'à la liberté d'aller et venir. À tout cela, s'ajoute le problème du déplacement de la délinquance qui demeure le talon d'Achille de ces deux types de prévention de la délinquance.

Reste alors la prévention pénale par l'intimidation collective et la menace de la peine. Et là encore, il est très connu depuis les travaux d'Enrico Ferri à la fin du XIXème siècle et ses substituts pénaux ou équivalents de la peine, que celle-ci n'arrive malheureusement pas à faire diminuer la délinquance, qu'aux États-Unis, on a même pu identifier un phénomène de « brutalisation » suite à la réintroduction de la peine de mort dans certains États de ce pays.

Dès lors, que peut-on conclure d'après ce sombre tableau ? Qu'il faut céder aux thèses fatalistes et supprimer le système pénal par exemple comme le veulent les abolitionnistes ? Ou, de dire que, quoi que l'on fasse, la prévention de la délinquance reste un leurre qu'il faut rapidement abandonner ? Assurément non ! Et pour cause. La prévention, si elle veut garder ses lettres de noblesse doit cesser d'être utilisée comme un « mot-sac » dans lequel on met tout et n'importe quoi pourvu que les intentions soient bonnes. Elle doit rester affaire de spécialistes qui sachent analyser les phénomènes criminels, réfléchir aux bonnes méthodes et proposer des solutions adéquates. La prévention est aussi une affaire d'équilibre. Trop de répression, tue la répression. En revanche, peu de prévention encourage la prédation. En substance, il faut encourager les recherches scientifiques sur les phénomènes criminelles, car on ne peut efficacement lutter que contre ce que l'on sait et connait.

Mais, si ces recherches ne sont pas suivies d'expérimentations pratiques, et si ces expérimentations ne font pas l'objet d'évaluations scientifiques, nous resterons toujours dans l'obscurité et nous reproduirons toujours et encore les mêmes erreurs. La société civile doit également s'impliquer davantage dans les efforts de prévention. Les parents, les écoles, les associations, les comités de quartier, bref, les contrôles informels doivent être redynamisés et sensibilisés régulièrement aux méfaits de la délinquance. Ceci, prendra du temps, beaucoup de temps. Mais, a-t-on d'autres choix ? Je veux bien le croire… !!!

Farid OUABRI

Docteur en droit privé et sciences criminelles

TELEX

L'UNICEF MOBILISE LES COMMUNAUTÉS POUR QU'ELLES SE PROTÈGENT DU VIRUS ZIKA

LE FONDS des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a souligné, hier qu'il s'efforçait de mobiliser les communautés afin qu'elles se protègent du virus Zika, alors que l'infection a été déclarée urgence de santé publique de portée mondiale et affecte plus de 20 pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

"Nous devons agir rapidement pour fournir aux femmes enceintes et aux mères les informations dont elles ont besoin pour se protéger et protéger leurs bébés, et nous devons travailler avec les communautés sur la façon d'arrêter le moustique qui transporte et transmet le virus", a déclaré la conseillère principale de l'UNICEF pour les urgences sanitaires, Dr Heather Papowitz.

L'UNICEF diffuse auprès des communautés au Brésil, pays le plus touché par la propagation du virus, des messages sur la façon d'éviter les piqûres de moustiques et éliminer les sites de reproduction, a indiqué l'agence onusienne dans un communiqué.

Il intensifie également son soutien à d'autres pays de la région et se tient prêt à aider les gouvernements nationaux au besoin, a poursuivi le communiqué, avant d'ajouter avoir lancé un appel de fonds de près de neuf millions de dollars pour les programmes visant à limiter la propagation du virus et atténuer son impact sur les nouveau-nés et leurs familles dans la région.

LA CROIX-ROUGE APPELLE À L'AIDE FACE À LA PROPAGATION DU VIRUS ZIKA À TRAVERS LE MONDE

LA CROIX-ROUGE a lancé, hier un appel urgent aux dons pour lutter contre l'épidémie du virus Zika, potentiellement dangereux pour les femmes enceintes, en pleine expansion en Amérique latine, avec des cas également signalés en Afrique et en Asie.

"La seule manière de stopper le virus Zika est de contrôler les moustiques vecteurs (de la maladie) ou d'interrompre totalement le contact entre ces vecteurs et les humains, en accompagnant cela de mesures pour réduire la pauvreté", a plaidé dans un communiqué Walter Cotte, directeur pour les Amériques de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (IFRC).

Pour cela, l'IFRC lance un appel urgent aux dons, souhaitant récolter 2,3 millions de dollars pour "soutenir la réponse régionale à l'épidémie de Zika dans les Amériques".

Mais, alors que l'OMS a qualifié d'urgence de santé publique de portée mondiale cette épidémie, soupçonnée de causer des malformations congénitales, l'Amérique latine n'est plus la seule touchée par des cas domestiques. Un homme a contracté le virus Zika en Thaïlande, ont annoncé mardi les autorités sanitaires du royaume, tout en assurant qu'il n'y avait pas d'épidémie malgré des cas découverts depuis 2012.

Dimanche, un institut de recherche indonésien avait déjà annoncé un cas positif sur l'île de Sumatra, ajoutant que le virus circulait "depuis un certain temps" dans le pays.

D'autres patients, contaminés localement, ont été signalés, cette fois au large de l'Afrique, au Cap-Vert.

En Europe et en Amérique du Nord, des dizaines de cas d'infection ont été rapportés chez des personnes revenant de voyages dans les pays touchés, mais en raison des températures froides empêchant la survie des moustiques, ils suscitent moins d'inquiétude.

L'OMS avait averti la semaine dernière que Zika se propageait "de manière explosive" dans la région des Amériques, avec 3 à 4 millions de cas attendus en 2016.

Si les symptômes du virus, semblables à la grippe et pouvant même passer inaperçus, sont généralement bénins, ce sont ses complications qui inquiètent.

Par ailleurs, Sanofi Pasteur, la division vaccins du groupe pharmaceutique français Sanofi, a annoncé mardi qu'il se lançait dans la recherche d'un vaccin contre le virus Zika.

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE CONTRE LE CANCER

Les objectifs du plan national anti-cancer 2015-2019 atteints en partie

A la veille de la célébration de la Journée mondiale contre le cancer (4 février), le Pr Messaoud Zitouni, chargé de la coordination, du suivi et de l'évaluation du Plan national anti-cancer 2015-2019 a indiqué que les objectifs de ce programme ont été atteints en partie dès la première année de son lancement.



Une partie des objectifs du Plan anti-cancer initié par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et qui repose sur 8 axes stratégiques, a été atteinte en une année grâce aux efforts des équipes médicales qui s'emploient à sa mise en œuvre, a précisé le Pr. Zitouni, soulignant que l'étape actuelle était "cruciale" pour son succès. Evaluant la première étape du plan, le spécialiste a fait état d'un certains nombre de réalisations, notamment en matière de lutte contre les facteurs de risque des maladies non transmissibles telles que le cancer, citant le Plan national de lutte contre le tabagisme. Il a également évoqué l'installation d'une commission sur le dépistage de tous les cancers, notamment le cancer du sein qui est le plus fréquent chez la femme avec près de 12.000 nouveaux cas chaque année.

Le Pr. Zitouni a rappelé le lancement de la formation des médecins généralistes eu égard à leur rôle majeur dans la prise en charge médicale de proximité, déplorant le déficit enregistré en la matière, notamment pour le diagnostic du cancer, ce qui réduit les chances de guérison, a-t-il dit.

Pour y remédier, le plan a mis en place un réseau médical prévoyant une hiérarchisation pyramidale à partir du médecin généraliste jusqu'aux CHU et autres Centres anti-cancer en passant par le spécialiste, a-t-il fait savoir, affirmant que ce type de prise en charge de proximité était la "meilleure méthode de soins" connue dans le monde.

Précisant que la prochaine étape sera celle de l'évaluation, le Pr. Zitouni a insisté sur la nécessité d'une méthode de travail logique et coordonnée en fonction des objectifs fixés.

Il importe d'évaluer les succès réalisés et de tirer des enseignements des échecs pour corriger ce qu'il y a lieu de corriger et améliorer la situation. S'inspirer de l'expérience des pays scandinaves en matière de prévention

Le Pr. Zitouni a relevé par ailleurs "la difficulté de la tâche quant à la réduction de l'incidence du cancer", d'autant plus que les maladies cancéreuses sont liées à l'âge et au développement économique et technologique citant les efforts vains des pays développés dans ce sens à l'exception des pays scandinaves notamment la Suède et la Norvège qui sont parvenus à stabiliser la prévalence grâce à un système de santé basé sur la prévention.

Il a rappelé que l'Algérie qui est venue à bout "des maladies infectieuses", devastatrices qui ont sévit au lendemain de l'indépendance, grâce aux campagnes de vaccination, subit aujourd'hui "le poids" d'autres maladies non transmissibles dont le cancer qui reste "un phénomène sociale incurable" contre lequel il n'existe jusqu'à présent ni vaccin ni traitement miracle. Pour le Pr Zitouni, la lutte contre le cancer "nécessite beaucoup de temps et un travail de prévention sur le long terme.Le Plan national anti-cancer a mobilisé plusieurs compétences nationales en la matière qui ont travaillé sans relâche durant deux ans pour que ce projet se concrétise. Le plan s'articule autour de la prévention, le diagnostic précoce, la formation et les aspects financiers. Le Pr. Zitouni a enfin rappelé que le plan était le fruit d'une série de mesures dont l'adoption des axes stratégiques de ce document par le conseil des ministres en mai 2015 et la mobilisation des fonds nécessaires estimés à 180 milliards de DA.

Parmi ces mesures aussi, l'installation par le Premier ministre Abdelmalek Sellal du comité national de suivi et d'évaluation, présidé par le ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.

Dépistage précoce du cancer du sein : 6.000 femmes ciblées dans les régions éloignées au niveau de 12 wilayas

SIX MILLE femmes habitant dans des régions éloignées à travers 12 wilayas seront ciblées en 2016 par l'opération de dépistage précoce du cancer du sein, a annoncé la présidente de l'association "El-Amel" d'aide aux cancéreux, Mme Hamida Kettab.

Dans le cadre de la caravane de dépistage précoce du cancer du sein chez les femmes âgées de 40 ans et plus, l'association Al-Amel est parvenue à cibler en 2015 un nombre important de femmes dans les wilayas de Jijel et Biskra et compte toucher 6.000 femmes en 2016 à travers 12 wilayas, a indiqué Mme Kettab à la veille de la célébration de la journée mondiale contre le cancer qui coïncide avec le 4 février de chaque année. L'association a voulu toucher les régions éloignées et offrir un service gratuit à leurs populations, a-t-elle ajouté précisant qu'une étude nationale sur le cancer du sein serait lancée en Algérie en 2017 après l'évaluation de l'opération de dépistage précoce en octobre 2016.

L'opération s'inscrit dans le cadre du Plan national de lutte contre le cancer 2015-2019 initié par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a-t-elle ajouté précisant que depuis le lancement de cette opération pilote qui avait touché 3.000 femmes à Biskra, 39 cas s'étaient avérés positifs.

Revenant sur le dépistage précoce en milieu professionnel, Mme Kettab a assuré que plus de 1.000 des 2.100 femmes travaillant à Algérie Télécom avaient été ciblées par cette opération. 15 cas d'atteinte de cancer du sein, au premier stade, ont été enregistrés, a-t-elle ajouté. L'opération devrait être reconduite et élargie au reste des entreprises nationales après la signature d'une convention avec l'UGTA. Par ailleurs, Mme Kettab a mis en avant les efforts et campagnes de sensibilisation menés par les médias nationaux en matière de lutte contre le cancer notamment le cancer du sein qui ont permis, selon elle, de casser les tabous.

Avant sa dotation de la clinique mobile de dépistage précoce du cancer du sein "Mammobile" et après la formation d'une équipe médicale pluridisciplinaire par le Centre Pierre et Marie-Curie (CPMC), l'association avait mené des campagnes de sensibilisation en sillonnant différentes régions du pays.

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR L'ONOMASTIQUE DANS LE MONDE ARABE ET LE SAHEL

L'algérianité du patrimoine



Au second jour du Colloque international sur l'onomastique dans le monde arabe et dans les pays du Sahel, ce mardi 2 février, à Constantine, il sera question d'algérianité et de normalisation des noms.

Pour l'universitaire Ouardia Yermeche, docteur en sciences du langage à l'unité de recherches sur les systèmes de dénomination en Algérie, les sciences de l'onomastique connaissent « une véritable dynamique » en Algérie. « Plusieurs équipes de chercheurs, chapeautées par le Centre national d'anthropologie sociale et culturelle (CRASC) et l'unité RASYD sont créées dans les domaines de la toponymie et de l'anthroponymie, elles œuvrent à présenter des études sur les systèmes de dénomination en Algérie », a précisé à l'Agence presse service d'Algérie cette universitaire au deuxième jour des travaux du colloque international. Elle a ajouté, dans ce contexte, que les différentes recherches inscrites dans la cadre de cette dynamique concernent la recherche du patrimoine onomastique algérien, des noms géographiques, des noms propres « dans toutes leurs composantes et leurs pluralités », aussi bien au niveau structurel que linguistique. Affirmant que ces démarches visent à « valoriser un immense héritage immatériel et à souligner toutes les spécificités, ainsi qu'à relever les dysfonctionnements », Mme Yermeche a précisé que ces mêmes recherches mettent en avant « l'algérianité » de ce patrimoine. Ces recherches sont en mesure, selon elle, de proposer une « politique de normalisation » fondée sur des critères de choix de toponymes et de règles précises d'écritures, indispensables à leur officialisation ».

De son côté, le vice-président de la commission saoudienne des noms géographiques, Abdallah Benacer Al Waliai, a reconnu que « d'importantes étapes » dans le domaine de la normalisation des noms géographiques sont franchies dans son pays. M. Al Waliai a souligné que quinze institutions conjuguent leurs efforts en Arabie Saoudite pour recenser et éditer un grand patrimoine lié aux noms géographiques, noms de lieux et noms propres. Il a ajouté qu'une encyclopédie des noms géographiques comprenant 73.000 noms propres au royaume est éditée récemment. Il a aussi souligné que l'essentiel des recherches britanniques sur la toponymie saoudienne, entre 1890 et aujourd'hui, est revu et réédité localement dans des dictionnaires comportant plus de 26 000 index. Toujours dans la démarche de normalisation des noms géographiques, l'expert saoudien a précisé qu'une nouvelle encyclopédie sur « les noms géographiques dans la Mer Rouge » est en cours d'édition. Au deuxième jour des travaux de ce colloque international organisé par le département Colloques de la manifestation Constantine capitale 2015 de la culture arabe, la problématique de la toponymie au Mali est traitée par Mahamadi Saloum Toure. Le conférencier a détaillé les efforts consentis dans son pays pour l'élaboration d'une toponymie « fiable et harmonieuse » reflétant réellement les langues et les dialectes du Mali. Leïla Belkaim, de l'université de Tiaret, a abordé, quant à elle, les noms propres dans des œuvres de Yasmina Khadra comme Chants cannibales, Les agneaux du seigneur, L'écrivain et Ce que le jour doit à la nuit.

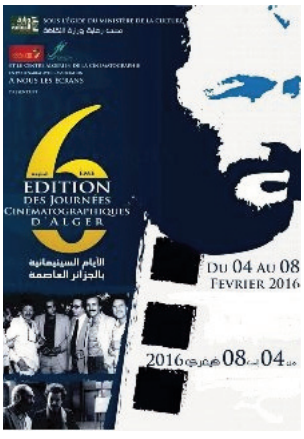
R. C.

LE FILM DU JOUR

JCA

LA SIXIÈME édition des Journées cinématographiques d'Alger sera ouverte, aujourd'hui, jeudi 4 février, à la salle El Mouggar à Alger. Cette nouvelle édition s'annonce dans sa compétition avec une trentaine d'œuvres cinématographiques, entre documentaires et courts métrages. Elle se déroulera cinq jours durant avec la présentation de dix-sept documentaires et quatorze courts métrages en provenance de dix pays dont la Tunisie, le Maroc, l'Egypte, la Suisse, la France, l'Italie et les Etats-Unis.

De leur côté, des cinéastes algériens y participent avec dix-huit œuvres dont dix coproductions, selon les organisateurs de l'association A nous les écrans. Lors de cette édition, il y est prévu un hommage au regretté Abdou B., Abdou Benziane de son vrai nom, disparu en 2011, journaliste et critique de cinéma, fondateur de la revue Les 2 écrans, consacrée au 7e art, et qu'il a dirigée jusqu'en 1983.



Les organisateurs de ces journées prévoient également d'instituer, à partir de la prochaine édition, le Prix de la critique pour récompenser la meilleure critique de film. Les Journées cinématographiques d'Alger (JCA) sont lancées en 2009 par l'association A nous les écrans, dirigée par Salim Aggar.

Ce premier festival de cinéma d'Alger est considéré comme le carrefour culturel entre l'Europe, l'Afrique et le Moyen Orient.

Son organisateur a également institué un concours d'écriture (en arabe ou en français) de scénarios de court métrage et de documentaire, ouvert à tous les auteurs. Bonne soirée !

R. C

SORTIR

SCOLA

Hommage à Ettore Scola. Musée national des beaux-arts d'Alger. Samedi 6 février. Deux films: Nous nous sommes tant aimés/ La plus belle soirée de ma vie. 13h & 15h. Accès au musée fixé à 100 DA. Ettore Scola est décédé à l'âge de 84 ans, le 19 janvier dernier. Ses œuvres comme Nous nous sommes tant aimés lui ont valu d'être reconnu comme un grand maître du cinéma.

VERNISSAGE

Vernissage de l'exposition Art propos. Samedi 06 février. 16h. Avec l'association Musaika. Espace España de l'ambassade d'Espagne et l'Institut Cervantès d'Alger.

CONCERT

Samy Thiébault A Feast Of Friends Quartet. Jeudi 11 février. 19h30. Institut français d'Alger. Avec Samy Thiébault : saxophone ténor, flûtes, darbouka, compositions & arrangements ; Adrien Chicot : piano, Fender Rhodes ; Sylvain Romano : contrebasse ; Philippe Soirat : batterie. Inscription sur liste d'attente à l'adresse: jazzsamythiebaultquartet2016.alger@if-algerie.com

FIGURES

Concert Figures sonores V: Jean-Florent Gabriel et le Quintet à cordes de Séville.
Jeudi 11 février. 18h. Mama, Alger.

ANDALOU

Concert de musique andalouse en hommage au maître Kamel Belkhodja. Jeudi 11 février. 19h. Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger. Avec l'association Mezghena.

PEINTURE

Exposition Les invités de Baya avec Amal Benghezala, Noureddine Hamouche, Jaoudet Gassouma, Smail Ouchène, jusqu'au samedi 27 février. Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger.

SCULPTURE

Salon sur la sculpture de l'Est algérien. Palais de la Culture Mohamed Laïd-Al Khalifa de Constantine, jusqu'au lundi 29 février. Plus de 30 artistes de l'est algérien y participent avec des œuvres réalisées en bois, en pierre, en plâtre, en résine, en terre cuite, en plomb, en polyester...

HOMMAGE

Exposition Le maître et ses disciples en hommage à Mostefa Ben Debbagh (1906- 2006), maître de l'enluminure et précurseur des arts appliqués en Algérie. Musée national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie (Basse Casbah, Alger), jusqu'au samedi 26 mars.

ETUDE

Journées d'études sur La production esthétique dans les sociétés en crise. Du mercredi 24 au dimanche 28 février sous la direction de la revue Naqd en partenariat avec l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel. Villa Abdelatif, Alger. Appel à candidature aux jeunes artistes et créateurs en arts visuels. Adresser sa candidature avant le 10 février à candidatureworkshop@gmail.com
Support : forme picturale, documentaire, montage ou autre support visuel. Le principe de ces journées est de s'interroger sur l'étroite relation entre histoire du temps présent et création, entre témoignage et fiction autour du travail des artistes qui, aux prises avec les manifestations de la violence extrême, les génocides et les massacres du siècle, produisent une œuvre qui, malgré eux, deviendra une « trace », elle-même susceptible d'une reprise dans une réécriture créatrice.

ENCEINTE DE 7 MOIS, CETTE CHAMPIONNE DE FITNESS GARDE DES ABDOS EN BÉTON



Stacie Venagro n'est pas du genre à se la couler douce. Enceinte de sept mois, la triple championne de fitness des Etats-Unis n'a pas raccroché ses baskets le temps de sa grossesse.
Tous les jours, la future mère de 31 ans ne déroge pas à sa séance de gym habituelle. A tel point que la jeune femme, en plus de ses biceps de folie, affiche un ventre certes arrondi, mais surtout une impressionnante tablette de chocolat. A deux mois à peine de son accouchement, l'Américaine a conservé des abdos en béton. Sur Instagram, elle ne manque d'ailleurs pas de partager des images de ses entraînements quotidiens. Une pratique que son médecin ne lui a pas déconseillée.
Ce n'est d'ailleurs qu'à plus de 20 semaines de grossesse que son ventre a timidement commencé à s'arrondir. « C'est à ce moment-là que j'ai commencé à ne plus rentrer dans mes jeans », raconte-t-elle. Et à troquer ses séances de yoga contre des exercices de renforcement abdominal.
Seule concession, Stacie a un peu boosté son régime alimentaire quotidien. « Mon médecin m'a dit qu'il fallait que je mange 200 calories de plus par jour, donc je l'écoute », confiait-elle dans une interview. « Je prends un plus gros petit-déjeuner et je continue à manger léger le soir », explique-t-elle. Pour l'heure, la future maman et le bébé se portent bien.
L'Américaine semble être épargnée par la pluie de critiques qui s'était abattue sur Sarah Paige, un mannequin américain qui avait fait scandale en publiant des photos d'elle enceinte de huit mois, avec un tout petit ventre et des abdos béton. Finalement, la jeune femme avait accouché d'un gros bébé.

A COPACABANA, LES CHIENS AUSSI ONT DROIT À LEUR CARNAVAL



Et puis après tout, pourquoi pas ? Au Brésil, c'est festival pour tous. Même les chiens y ont droit. Quelques jours avant le carnaval de Rio (qui débute le 4 février), les habitants de la ville ont pu apprécier un défilé tout aussi coloré. Un carnaval d'animaux s'est déroulé dimanche, rapporte l'agence de presse Associated Press. La Banda « Vira-lata » a lancé les festivités. La samba retentissait, les toutous défilaient, le soleil était de plomb. Il fallait voir ce chien à la perruque blanche habillé comme un bouffon de la cour, et cet autre en costume du super-héros Flash avec des ailes jaunes sur la tête. Les chiens déguisés ont défilé en rang d'oignon pendant deux heures au bord de la plage de Copacabana pour cette traditionnelle fête de quartier.

Un chaton et un bébé cochon deviennent les meilleurs amis



Pas besoin de se ressembler pour s'assembler. Un chaton et un porcelet sont ainsi devenus les meilleurs amis du monde. Inséparables, les deux petits animaux se câlinent et se font des mamours à longueurs de journée. L'histoire aurait pourtant pu être bien moins réjouissante. Le petit cochon, destiné à finir dans une assiette, a été sauvé d'un élevage porcin par des activistes.
C'est au Santuario Igualdad Interespecie, un refuge animalier situé à Santiago, au Chili, que les deux animaux se sont liés d'amitié et passe tout leur temps ensemble, partageant même la pause biberon. L'établissement recueille les animaux maltraités ou destinés à l'abattoir.
« Depuis son arrivée, Laura a été traitée avec tout l'amour et le soin qu'un bébé mérite, et a noué une amitié profonde avec la petite chatte Marine. Un bel exemple pour montrer que, lorsqu'il s'agit de relations d'amitié et de respect, peu importe l'espèce à laquelle on appartient », a commenté le refuge sur sa page Facebook.
Postée ce jeudi sur YouTube, la vidéo de la petite session câline a déjà été visionnée près de 145.000 fois.

Quasimodo, le chien malade qui fait fondre les internautes



« Ce n'est peut-être pas le plus beau chien de l'extérieur, mais son cœur et son âme resplendissent ». Pour Sara Anderson, coordonnatrice du refuge animalier Secondhand Hounds à Eden Prairie, dans le Minnesota (Etats-Unis), Quasimodo est un chien pas tout à fait comme les autres. Et pour cause, ce berger allemand à l'allure peu commune, baptisé ainsi en clin d'oïl au Bossu de Notre-Dame, est atteint d'une affection très rare qui a raccourci sa colonne vertébrale, rapporte CNN. Pris en charge par le refuge animalier, Quasimodo souffre d'une malformation rarissime, qui entraîne une déformation de sa colonne vertébrale et l'empêche de se mouvoir normalement et de tourner la tête. Seuls treize cas de chiens souffrant de ce syndrome ont été répertoriés dans le monde à ce jour. Rapidement, Quasimodo est devenu une star sur les réseaux sociaux. Depuis ce jeudi, il possède même sa propre page Facebook intitulée « Quasi The Great », qui a vocation à mettre en lumière les chiens ayant des besoins particuliers. Depuis son arrivée au refuge, Quasimodo, très câlin, a fait fondre le cœur des internautes, qui ont été nombreux à contacter le refuge animalier pour l'adopter.

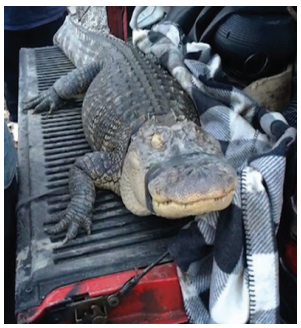
Le saviez-vous

LE RECORD DU MONDE D'APNÉE STATIQUE EST DE 22 MINUTES ET 32 SECONDES !



Goran Čolak, originaire de la Croatie, est le détenteur de ce record.
Agé de 31 ans, Čolak a retenu son souffle pendant 22 minutes et 32 secondes sous l'eau après inhalation d'oxygène pur. Il s'inscrit ainsi au Livre Guinness des records en brisant de 10 secondes le record de l'Allemand Tom Sietas qui était de 22 minutes et 22 secondes.

IL CACHAIT UN ALLIGATOR VIVANT DANS SON SOUS-SOL DEPUIS 26 ANS



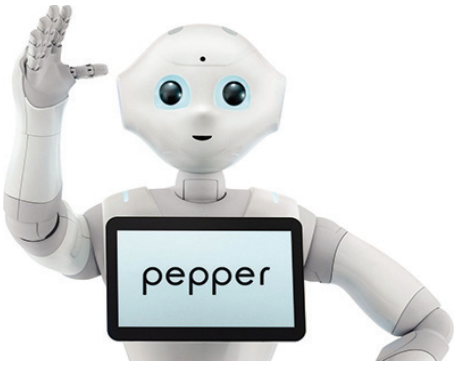
La plupart des gens se contentent d'un canari, d'un chat ou d'un poisson rouge, là où les plus audacieux se laissent tenter par une tarentule ou un serpent. A Lansing, dans la banlieue sud de Chicago (Etats-Unis), un homme a fait bien plus fort. Pendant 26 ans, Charles Price a gardé dans sa maison, bien planqué dans le sous-sol, un alligator vivant, sans que personne ne soit au courant, rapporte NBC New York.
Sans l'alerte donnée il y a quelques jours, le reptile n'aurait peut-être jamais été découvert. L'alligator, qui mesure 1,80 mètre de long et pèse environ 90 kg, a passé la quasi-totalité de sa vie emprisonné dans une cage sous la maison de l'Américain, a indiqué le Département des ressources naturelles de l'Illinois (IDNR). Jusqu'à présent, personne, ni les voisins, ni les autorités, n'avaient eu vent de cette colocation particulière. « Personne ne savait qu'il l'avait, personne ne l'avait jamais vu », a déclaré samedi au Chicago Tribune le Sergent Bill Shannon, de l'IDNR. Mais « régulièrement, il le sortait dans son jardin ».
Un peu plus tôt ce mois-ci, un réparateur d'électroménager venu faire quelques travaux chez Charles Price avait découvert le pot aux roses. Affairé dans le sous-sol de la maison, il avait remarqué quelque chose bouger dans une cage en bois.
Malgré la surprise, il avait pris quelques photos de l'alligator et les avait transmises au service animalier de la police de Lansing. « En 25 ans, je n'avais rien vu de pareil », a commenté le chef de la police.
Furieux, Charles Price a déclaré vouloir récupérer son alligator, qu'il considère comme son animal de compagnie et dont il affirme avoir pris grand soin.
« Je me suis très bien occupé de lui. Il n'a jamais été maltraité, je le sortais, le baignais. J'ai travaillé dur pour qu'il se sente comme un membre de la famille. Je veux récupérer Al », a-t-il déclaré à la presse locale. La police de Lansing, de son côté, ne l'entend pas de cette oreille et a entamé des poursuites judiciaires pour détention d'animal exotique sans permis.

Japon : ouverture d'une boutique où les vendeurs seront des robots

Conçu par la société française Aldebaran Technologies, le robot Pepper connaît un grand succès au Japon. À tel point que l'opérateur téléphonique japonais Softbank, qui possède désormais l'entreprise, a décidé d'ouvrir une boutique de téléphonie dont les vendeurs seront exclusivement des Pepper.

Selon Engadget, l'opérateur téléphonique japonais Softbank aurait annoncé qu'il comptait ouvrir d'ici la fin du mois de mars la première boutique de téléphonie mobile où les vendeurs sont tous remplacés par des robots Pepper.

L'opérateur en avait déjà déployé dans ses boutiques - l'un d'eux s'est même fait frapper - pour faire la présentation des forfaits et des différentes offres disponibles, mais c'est la première fois que les clients n'auront plus la possibilité (a priori) de s'adresser à des humains. Le robot pourra répondre aux questions des clients et les conseiller pour choisir une formule d'abonnement plutôt qu'une autre.



Pepper travaille déjà en France

Il s'agit aussi pour la firme de faire une démonstration technologique et publicitaire, puisque Pepper est un robot créé par la société d'origine française Aldebaran Technologies, désormais détenue à 95 % par Softbank. Bruno Maisonnier a vendu l'ensemble de ses parts, et le Japonais Fumihide Tomizawa, président de SoftBank Robotics, PDG d'Aldebaran Robotics depuis mars 2015.

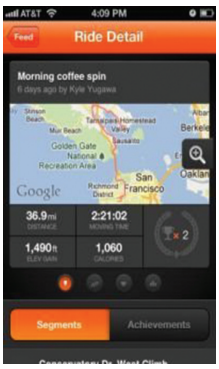
L'arrivée des robots dans les boutiques est toutefois bel et bien une réalité, y compris en France où l'enseigne Carrefour a commencé à en accueillir.

En 2014, Nestlé avait ainsi annoncé l'achat de 1.000 robots Pepper pour équiper ses boutiques Nespresso, mais là aussi en complément de ses vendeurs humains, pour aider à conseiller la clientèle. L'humain reste encore nécessaire, en tout cas pour l'instant. Le jour où les robots seront capables d'aller chercher les produits en réserve et de traquer les voleurs, la situation changera peut-être.

Le sport connecté en pleine course aux applications

Téléphone scotché au bras, montre GPS au poignet, les sportifs courent, pédalent, transpirent désormais high-tech. Les applications coachent leurs utilisateurs, musclent leurs offres et fédèrent des communautés aux données précieuses.

"Je ne cherche pas à battre le record du monde, mais l'application m'aide à garder la forme". Mohammed reste modeste. Il prépare pourtant un semi-marathon (21km), montre GPS au poignet. Ce coureur élancé de 63 ans analyse ses quatre entraînements hebdomadaires grâce à une application dédiée au sport.



"Je peux connaître mon rythme cardiaque, ma vitesse et je programme mes entraînements. En compétition, ça me permet de savoir si je suis dans le rythme prévu, si je ne suis pas en train de me +griller+".

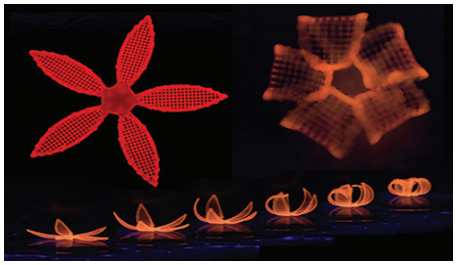
En 2015, 1,05 million de montres de sport connectées et de traqueurs d'activité -un bracelet qui enregistre au quotidien votre activité physique, nombre de pas, rythme cardiaque, calories brûlées- ont été vendus en France, contre 450.000 en 2014 selon les estimations de Les Echos Etudes.

Et l'utilisation des applications suit le mouvement. "Le marché des objets sportifs connectés et celui des applications sportives sont totalement liés", explique à l'AFP Nicolas Boulanger, directeur du cabinet L&CPG, et auteur de l'étude.

"Les données brutes ne sont pas très intéressantes. Tout l'intérêt d'une application est de transformer cette matière en information intelligible et intuitive pour comprendre la performance et proposer des programmes d'entraînement adéquats", précise l'analyste.

4D : une fois dans l'eau les objets changent de forme

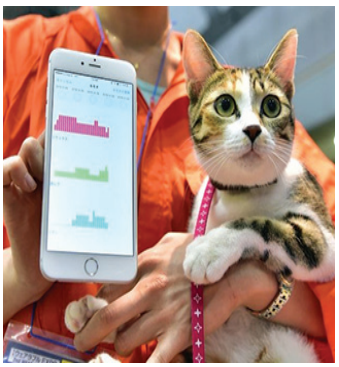
Grâce à un matériau anisotrope « programmable », des chercheurs nord-américains sont parvenus à faire de « l'impression en 4D » d'objets qui changent de forme lorsqu'ils sont plongés dans l'eau. Inspiré de la nature, ce procédé pourrait notamment servir à créer des tissus intelligents, de l'électronique souple ou des équipements biomédicaux. Et peut-être même un jour des organes de remplacement…



Il y a un peu plus d'un an de cela, Futura-Sciences consacrait un article à un procédé d'impression en quatre dimensions développé par le MIT (Massachusetts Institute of Technology). Il s'agissait d'objets imprimés en 3D avec des matériaux « programmables », capables de changer de forme sous l'effet de la température ou de l'eau. Une innovation qui ouvrait la voie à la création de meubles en kit capables de s'autoassembler, de vêtements qui se transforment en fonction de la météo ou encore d'éléments de carrosserie automobile qui s'adaptent selon la vitesse.

Une équipe de l'université d'Harvard (États-Unis) emmenée par la professeure Jennifer Lewis veut aller encore plus loin dans ce domaine. Ces spécialistes se sont inspirés de la nature pour adapter leur technique d'impression 3D à l'échelle microscopique utilisée pour fabriquer des robots à la fois durs et mous. Résultat, ils parviennent à imprimer des structures en 4D qui changent de forme quand elles sont immergées dans l'eau. La quatrième dimension se rapporte aux propriétés dynamiques du matériau employé.

JAPON: L'ÉLECTRONIQUE CORPORELLE, POUR TOUS, MÊME LES ANIMAUX



Capteurs sur le front, le torse, ou les bras, lunettes écran, projecteur dans la poche, micro à la bouche: si l'homo sapiens (ou l'animal) s'affublait de toute l'électronique corporelle en développement, cela lui faciliterait la vie, assurent les exposants d'un salon technique au Japon.

Ouverte mercredi pour trois jours à Tokyo, la deuxième édition de l'exposition "wearable" - terme qui désigne l'informatique miniaturisée à porter au plus près du corps - donne aux entreprises japonaises l'occasion de montrer leur savoir-faire dans leurs domaines de prédilection (capteurs sensoriels, batteries, modules de transmission, circuits électriques) que leur disputent de plus en plus des sociétés étrangères.

Le tout donne des applications dans des domaines aussi variés que la santé, le sport, la maintenance, le divertissement ou encore la communication avec les animaux.

"C'est l'internet des animaux", explique Masayoshi Asai, chercheur de la société Anicall qui a conçu un collier capteur adossé à un programme pour smartphone afin de "traduire sous forme de sentiments affichés à l'écran les attitudes des chats et chiens", comme l'envie de jouer ou de dormir.

"Mais pas seulement: avec l'enregistrement de ses comportements, on peut ainsi détecter une anomalie potentiellement révélatrice d'une maladie", indique-t-il.L'homme, lui, parle, et n'a pas besoin de capteurs pour transmettre ses sentiments, mais l'électronique corporelle peut quand même apporter un plus.

A l'Université d'Osaka, le professeur Shusuke Yoshimoto interprète les ondes neuronales "à l'aide d'un simple système sensoriel qui adhère au front, et non un casque qui enveloppe la tête". On peut s'en servir par exemple pour détecter la réaction d'un patient à un traitement médical, ou encore commander un appareil via le signal généré par un simple clignement des yeux.

- Redresseur de posture -

Le conglomérat Toshiba a lui conçu un capteur à coller sur son torse "pour évaluer la qualité du sommeil en prenant en compte notamment le pouls, la température de la peau et le flux sanguin", précise le chercheur Fumihiko Madate.

NEC, de son côté, a imaginé avec le fabricant de textiles Gunze un petit dispositif (encore à l'état de prototype) qui se plaque aussi sur le torse "pour mesurer les postures, les battements de coeur et la consommation de calories de la personne en utilisant les propriétés électriques du tissu constitutif de son T-shirt", décrit Motoyoshi Hasegawa de l'entreprise d'informatique.

L'utilisateur voit apparaître sur son smartphone le résultat de ses poses plus ou moins élégantes, parfois assimilées à celle d'un matou qui fait le gros dos, ce qui doit l'inciter à se redresser. "Ainsi peut-on prévenir les maux de dos ou, dans les clubs de sport, montrer aux élèves comment adopter les bonnes gestuelles", détaille Katsumasa Kono, impliqué dans ces développements chez Gunze.

Questions ? Réponses !

VACCINS : À QUOI SERVENT LES SELS D'ALUMINIUM ?

Les adjuvants composés de sels d'aluminium sont les adjuvants vaccinaux les plus utilisés depuis leur mise au point par Alexander Thomas Glenny, en 1926.

Les sels d'aluminium reconnus pour leur efficacité

Au regard des dizaines de milliards de doses de vaccins injectées depuis plus de 80 ans dans le monde, les sels d'aluminium bénéficient d'une reconnaissance considérable en termes d'efficacité et de tolérance.

Les sels d'aluminium dans la plupart des vaccins

Utilisés tout d'abord pour les anatoxines tétaniques et diphtériques, les adjuvants ont ensuite été introduits dans la plupart des autres vaccins : coqueluche, poliomyélite inactivé, hépatites A et B, Haemophilus influenzae, méningocoque, papillomavirus, etc.

Un adjuvant qui favorise la réponse immunitaire

Leur mécanisme d'action repose sur le fait qu'ils permettent un relargage progressif de l'antigène vaccinal (ce que les spécialistes appellent l'effet dépôt). Par ailleurs, les sels d'aluminium induisent la différenciation des macrophages en cellules dendritiques, et favorisent la réponse immunitaire et la production d'anticorps. Une dernière précision : le site d'injection doit être de préférence intramusculaire, car la réponse immunitaire et la tolérance locale sont meilleures que par la voie sous-cutanée.

En Chine, le chat aurait été domestiqué il y a plus de 5.000 ans

Il y a près de 5.000 ans, des petits félins ont été apprivoisés en Chine. C'est ce que révèle une équipe après avoir identifié l'espèce à laquelle correspondent les restes de chat datant d'environ 3.500 ans avant J.-C. : tous ces ossements appartiennent au chat du Bengale, un cousin éloigné du chat sauvage occidental (ce dernier étant à l'origine de tous les chats domestiques modernes). Un processus comparable à celui ayant eu lieu plus tôt au Proche-Orient et en Égypte s'est donc développé indépendamment dans l'Empire du Milieu suite à la naissance de l'agriculture.

Le chat est aujourd'hui l'animal domestique le plus courant avec plus de 500 millions de représentants. Tous les chats domestiques actuels descendent de la forme africaine et proche-orientale du chat sauvage (Felis silvestris lybica). Selon des travaux publiés en 2004, les débuts du rapprochement entre l'Homme et le chat se sont déroulés au Proche-Orient dès 9.000 à 7.000 avant J.-C., avec la naissance de l'agriculture.
En 2001, des chercheurs de l'Académie des sciences de Pékin ont découvert des ossements de chat dans le nord de la Chine (province de Shaanxi), datés d'environ 3.500 avant J.-C., dans des villages d'agriculteurs. Est-ce la preuve d'un rapprochement entre des petits félins chinois et l'Homme dès le IVe millénaire avant J.-C. en Chine ou est-ce le résultat d'une importation des premiers chats domestiques depuis le Proche-Orient jusqu'en Chine ? Impossible de trancher entre ces hypothèses sans avoir identifié l'espèce à laquelle appartiennent les ossements trouvés. Il existe en effet au



moins quatre formes différentes de petits félidés en Chine mais la sous-espèce à l'origine du chat moderne (F. silvestris) n'y a jamais été répertoriée.

Identification de l'espèce par morphométrie géométrique

Afin de résoudre cette question, une collaboration de scientifiques (principalement du CNRS, du MNHN, de l'université d'Aberdeen, de l'Académie des sciences sociales de Chine et de l'Institut d'archéologie de la province de Shaanxi) a entrepris une analyse de morphométrie géométrique (celle-ci permet d'étudier et analyser la forme d'une structure, par exemple de comparer des crânes de différentes espèces aux morphologies très proches), seule à même, en l'absence d'ADN ancien, de différencier les ossements de ces petits félins, aux morphologies très similaires et aux différences souvent indiscernables avec les techniques classiques.
Les scientifiques ont ainsi analysé les mandibules de cinq chats du Shaanxi et du Henan datés d'une période comprise entre 3.500 et 2.900 avant J.-C.. Leurs travaux ont été déterminants : ces ossements appartiennent tous au chat du Bengale (Prionailurus bengalensis). Encore très répandu aujourd'hui en Asie orientale, ce chat sauvage, cousin éloigné du chat sauvage occidental (F. silvestris), est connu pour sa propension à fréquenter les zones à forte présence humaine. Tout comme au Proche-Orient ou en Égypte, le chat du Bengale a sans doute été attiré dans les villages chinois par la prolifération des rongeurs qui profitaient des stocks de céréales.

La domestication du chat liée aux débuts de l'agriculture

Les conclusions de ces travaux publiés le 22 janvier 2016 dans la revue Plos One démontrent qu'un processus comparable à celui connu au Proche-Orient et en Égypte s'est développé indépendamment en Chine suite à la naissance de l'agriculture qui y est apparue au VIIIe millénaire avant notre ère. En Orient, c'est le chat du Bengale (P. bengalensis) et non le chat sauvage occidental (F. silvestris), qui s'est engagé dans un rapprochement avec l'Homme. La domestication du chat est donc bien, au moins dans trois régions du monde, étroitement connectée aux débuts de l'agriculture.

Grippe : les femmes mieux protégées que les hommes face aux virus

Les œstrogènes ont des effets antiviraux protecteurs contre un virus de la grippe, le virus influenza de type A. Ces hormones féminines, ainsi que d'autres molécules se liant aux mêmes récepteurs, limitent la réplication du virus dans des cellules nasales des femmes mais pas des hommes. Au cours d'une infection grippale, le virus entre dans les cellules épithéliales respiratoires, où il se réplique. Lorsqu'ils sont libérés par les cellules infectées, les virus peuvent se répandre dans l'organisme. Plus un virus se réplique, plus l'infection est sévère. Chez les femmes, la sévérité de la grippe et d'autres maladies respiratoires varie au cours de la vie et pendant la grossesse, ce qui suggère un rôle des hormones sexuelles comme les œstrogènes.
Pour savoir comment les œstrogènes affectent la réplication du virus de la grippe, des chercheurs de la Johns Hopkins University ont utilisé des cellules épithéliales nasales provenant d'hommes et de femmes adultes. Ces cultures cellulaires ont été exposées à l'œstradiol et à d'autres molécules qui peuvent se lier au récepteur des œstrogènes : le bisphénol A (un perturbateur endocrinien) et des modulateurs sélectifs du récepteur des œstrogènes (SERM). Les cellules ont été infectées avec le virus influenza de type A. Les résultats paraissent dans American Journal of Physiology – Lung Cellular ans Molecular Physiology.
Les chercheurs ont observé que les œstrogènes, le raloxifène (SERM) et le bisphénol A réduisaient la réplication du virus de la grippe dans des cellules nasales de femmes mais pas d'hommes : l'œstradiol et les molécules testées avaient donc des effets antiviraux contre l'infection par le virus influenza de type A. L'effet était spécifique du sexe. D'après Sabra Klein, auteur de cette étude, « d'autres



études ont montré que les œstrogènes ont des propriétés antivirales contre le VIH, le virus Ebola et le virus de l'hépatite ».
Les œstrogènes contrôlent le fonctionnement cellulaire de différents types de cellules en se liant à des récepteurs des œstrogènes, comme ERα et ERβ. Ces deux récepteurs sont tous les deux présents dans les voies respiratoires inférieures et supérieures et ils sont nécessaires au développement et au fonctionnement du poumon. Ici, les scientifiques ont constaté que l'effet antiviral nécessitait le récepteur bêta des œstrogènes.

Les œstrogènes, une protection contre les maladies respiratoires

Cependant les femmes sont-elles vraiment mieux protégées que les hommes vis-à-vis de la grippe ? Ce n'est pas si simple, car les concentrations d'œstrogènes peuvent varier : « Parce que les niveaux d'œstrogène sont cycliques chez les femmes préménopausées, il peut être difficile de voir cet effet protecteur dans la population générale ». Certaines femmes, comme celles qui suivent une thérapie hormonale, pourraient être mieux protégées pendant les épidémies de grippe saisonnière. « Nous voyons un potentiel clinique dans la découverte que les œstrogènes thérapeutiques utilisés pour traiter l'infertilité et la ménopause peuvent également protéger contre la grippe. »
Ainsi, les maladies respiratoires comme l'asthme et la grippe peuvent finalement être plus sévères chez les femmes que les hommes, mais cela dépend de l'âge et du statut hormonal des femmes. Chez la souris, les jeunes souris femelles ont une infection plus sévère avec le virus de la grippe A, par rapport aux mâles ; cette sévérité serait liée à la réponse inflammatoire dans les poumons. Une exposition continue à l'œstradiol, mais non cyclique, chez des souris femelles prolonge leur survie lors d'une infection avec le virus de la grippe A.
De même, chez les femmes, il existe une forme d'asthme prémenstruel et des contraceptifs oraux contenant de l'œstradiol peuvent réduire l'inflammation allergique dans les voies respiratoires. De manière générale, un maintien des concentrations d'œstradiol est associé à une amélioration des maladies respiratoires comme l'asthme.

Image exceptionnelle d'un point d'eau et des animaux d'Afrique en Tanzanie

Avec la démocratisation des appareils photos numériques, la photographie animalière a connu une véritable explosion et de nombreux amateurs s'emploient à réaliser les clichés les plus exceptionnels et originaux possibles. Stephen Wilkes, un photographe professionnel nous livre une photographie d'Afrique digne des plus beaux puzzle de notre enfance.

Stephen Wilkes, dont le travail a déjà été exposé dans de prestigieuses galeries ou encore publié dans des revues telles que le National Geographic, a réalisé une composition photographique intéressante. Celle-ci est constituée d'un assemblage de dizaines de photos qui ont été prises sur un laps de temps de 26 heures, à un point d'eau dans le célèbre parc national du Serengeti en Tanzanie.

Dans sa série Day to Night, Stephen Wilkes capture le jour et la nuit sur des milliers de photos qui sont ensuite assemblées en une seule, créant ainsi une juxtaposition surnaturelles entre deux ambiances qui ne coexistent jamais.

Cette image, simplement intitulée Serengeti National Park, Tanzania, est un composite de 50 photographies sélectionnées à partir de plus de 2200 clichés capturés par le photographe américain.

Après 3 jours de repérage et 26 heures de patience, Stephen Wilkes a pu profiter de l'attrait d'un point d'eau en mars 2015 (fin de la saison sèche en Tanzanie) pour capturer zèbres, gnous, hyènes, hippopotames, éléphants, et même quelques mangoustes.

Si le résultat est tout simplement magique



à l'instar d'un puzzle, Stephen Wilkes et son assistant n'ont pas été rassurés par les hippopotames : "Si vous regardez de près dans l'eau à la gauche de l'image, vous pouvez voir le dos bulbeux d'un hippopotame. Quand nous sommes arrivés, ces hippopotames ont commencé à se parler les uns les autres tout autour de nous, et nous nous sommes sentis en danger. Même si je savais que les hippopotames étaient dangereux, je ne savais pas à quel point. Ce n'est que plus tard que j'ai appris qu'environ 90 pour cent des gens chassés par un hippo finissaient morts." a-t-il déclaré au Daily Mail.

En effet, ils semblent patauds et inoffensifs mais en réalité, ils n'hésiteront pas à charger un intrus avec une vitesse étonnante qui ne laisse aucune chance à l'Homme...

Le moment préféré du photographe restera notamment cette ligne d'éléphants en arrière plan, au centre de l'image, qui a été prise juste à temps, avant le coucher du soleil, alors que Wilkes et son assistant sauvegardaient leurs photos sur ordinateur, indique le Daily Mail.

Cette image finale est aussi riche d'enseignement : les carnivores et les herbivores cohabitent plus ou moins près du point d'eau. L'eau peut devenir rare pendant la saison sèche et chaque animal a besoin d'eau avant tout. Les gnous et les zèbres se déplacent en troupeau, tout comme les éléphants dirigés par la matriarche (dans le fond) alors que l'élephant en premier plan est certainement un mâle solitaire.

La Tanzanie offre un spectacle exceptionnel de la biodiversité africaine et des paysages qui ont constitué l'un des berceaux de l'Homme.

Ses parcs, de toute beauté abritent les célèbres Big five : le lion, le léopard, l'éléphant d'Afrique, le rhinocéros noir et le buffle d'Afrique. Ses animaux emblématiques sont malheureusement menacés et tout particulièrement le rhinocéros noir, dont l'observation tient presque du miracle.

Plus que jamais, cette image doit nous interpeller sur notre responsabilité pour que cesse la sixième extinction massive du vivant en cours.

Des gratte-ciels de plus en plus hauts : la démesure des constructions humaines

Si la construction des tours n'est pas forcément l'un des défis majeurs du XXIe siècle, la croissance des villes l'est : bientôt 70% de la population mondiale habitera en milieu urbain. Les tours peuvent ponctuellement répondre aux enjeux de mobilité, d'attractivité et de mixité, mis en avant pour le développement de villes plus durables. C'est ce qu'a étudié dans sa thèse Claire Saint-Pierre, une jeune chercheuse de l'Université de Liège.

La hauteur a toujours été symbole de prestige. Dans les récits bibliques, la tour de Babel s'élevait jusqu'aux cieux. D'autres noms sont connus de tous : Eiffel, Pise, Big Ben... et plus tristement, les tours jumelles du World Trade Center. Depuis les débuts de la société urbaine, le statut et le rôle des édifices en hauteur ont largement évolué. Jusqu'à la fin du XIXe siècle, les tours étaient exclusivement réservées à la localisation d'un pouvoir supérieur, qu'il soit d'ordre politique ou religieux. Le XXe siècle a marqué l'arrivée sur le continent Nord-américain des premières tours habitables destinées au secteur tertiaire. Les « skyscrapers » constituaient alors le symbole de la puissance économique d'un groupe. La course à la hauteur et à l'innovation était lancée. A présent, ces monstres d'acier et de verre dominent toutes les grandes métropoles du monde, comme une acceptation de l'idéologie capitaliste, symbolisant plus que jamais la force et la modernité d'une nation.

Les tours du monde

Les tours existent depuis des siècles et leur fonction a considérablement évolué : tantôt objet de surveillance ou de défense, tantôt symbole de puissance religieuse ou administrative, tantôt fonction d'usage en télécommunications, tantôt fonctions commerciales ou résidentielle. La terminologie du mot « tour » est également variable. D'après le Centre National de ressources textuelles et lexicales, la définition de base d'une tour est "une construction nettement plus haute que large, dominant un édifice ou un ensemble architecturale, et ayant généralement un rôle défensif". D'autres termes peuvent être progressivement créés lors de l'apparition de nouvelles morphologies et de nouvelles fonctionnalités. « Dans la législation et dans le domaine de la construction, nous parlerons plutôt de bâtiments hauts (tall buildings), ou d'immeubles de grande hauteur – IGH – (high rise buildings) quand ce sont des constructions habitées. Le terme "gratte-ciel" vient de l'anglais (skyscraper), et est apparu au début du XXe siècle. Dans tous les cas, ce sont les rapports des hauteurs qui sont important : échelle verticale très supérieure à l'échelle horizontale et hauteur de la tour relativement supérieure à celle des bâtiments environnants. Aujourd'hui, les immeubles de grande hauteur se caractérisent également par leur technologie », explique Claire Saint-Pierre, auteur d'une thèse de doctorat sur le sujet au sein du service Urbanisme et Aménagement du territoire de l'Université de Liège.

Le mot « gratte-ciel » fait inévitablement penser à New-York ou au schéma classique des CBD (Central Business District) des grandes métropoles américaines. Lorsqu'il s'agit de consulter l'opinion publique pour demander l'avis sur une nouvelle construction de tour, la réponse variera beaucoup en fonction de la zone géographique. « Les tours sont globalement plus acceptées sur les continents américain ou asiatique qu'en Europe. Les États-Unis sont le berceau des gratte-ciels et immeubles de grande hauteur. Ils ont permis une grande avancée dans le développement urbain au XIXe et XXe siècle et les populations sont plus habituées par cette morphologie urbaine. En Europe, les villes sont davantage constituées de bâtiments historiques ou classés au patrimoine et les changements radicaux en centre-ville sont plus difficiles. Particulièrement en France où les gens gardent un mauvais souvenir des constructions de tours des années 1970. Depuis, les tours sont globalement mal acceptées, surtout par les riverains d'un futur projet de tour », constate la chercheuse originaire de la banlieue parisienne.

Avantages et inconvénients des gratte-ciels

Aujourd'hui, les tours ne sont pas du tout incontournables. Elle font néanmoins partie intégrante du paysage des grandes métropoles à travers le monde. Chaque continent, chaque pays et même chaque ville a sa propre culture et s'approprie de manière très différente cette morphologie urbaine.

Par ailleurs, il est évident qu'une tour présente des avantages et des inconvénients. Parmi les avantages, on peut évoquer la rentabilisation de l'espace (rentabilisation foncière et fonctionnelle), la participation aux centralités urbaines (concentration d'activités, réduction des déplacements), la possibilité d'intégrer des fonctionnalités en centre-ville, la symbolique et l'image qu'elle peut revêtir, ou encore la diversité d'échelles qu'elle met en perspective. Parmi les inconvénients, pointons le coût de construction et les charges de fonctionnement élevés (dus aux technologies nécessairement présentes pour l'usage de la tour), les impacts sur le confort des usagers (effets de vent, ombre portée, confinement), les difficultés de réalisation (cadre réglementaire et spécialisation fonctionnelle des investisseurs).

Le syndrome de la "tour verte"

Le concept de ville durable apparaît de plus en plus au cœur de nombreuses réflexions et de nombreux projets avant-gardistes et futuristes. « Et c'est tant mieux ! », affirme Claire Saint-Pierre. « Ce sont souvent ces projets qui font le plus avancer les choses. Aujourd'hui, certaines tours dites "écologiques" sont en construction, comme la tour de Shanghaï. La Bahrain World Trade Center Manama, elle, a déjà vu le jour et peut être qualifiée de tour écologique. Ce sont des édifices qui contiennent de nombreux éléments d'architecture durable : géothermie, design architectural pour réduire les effets de vents, utilisation de double-peaux pour les façades afin de réguler des flux d'air, insertion de végétation dans les étages, etc. Quant aux fermes verticales, elles sont encore en projet et se rapprochent des enjeux de l'agriculture urbaine ». L'idée des fermes verticales est née en 1999, dans le cerveau d'un professeur en sciences environnementales et en microbiologie, Dickson Despommiers. Convaincu qu'elles peuvent résoudre les problèmes de pénurie alimentaire, le chercheur est leur inlassable défenseur. Selon lui, « il manquera en 2050, à une humanité citadine à 80 %, l'équivalent de la surface du Brésil pour produire de quoi la nourrir ».

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.ichss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maitrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

Villa

Vends villa R+1, résidence La Roseraie à Ouled Fayet – Alger.
160 m² bâtis/422 m²
Prix : 7,5 M

Tél. (0661) 69.36.30

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

(0560) 69.59.54

Crêche

Crêche à Kouba
Classe spéciale enfants présentant un retard mental et autisme.
Inscriptions ouvertes.

Tél. : 0557.62.83.10

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2.
Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.
Convient pour banque ou firme étrangère.
Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au
(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

SOS

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.

Tél. : 0781509853 CCP N° 170 280 10 clé 90.

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**
Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : IJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2016
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

LES BUVEURS DE BOISSONS LIGHT ONT TENDANCE À GRIGNOTER PLUS



En analysant les valeurs nutritionnelles des aliments consommés par les 22.000 participants de la National Health and Nutrition Examination Survey, ils ont découvert que les consommateurs de boissons allégées mangeaient plus d'aliments riches en sucres et graisses, du type « junk-food », que les amateurs de sodas classiques. Ils avancent plusieurs hypothèses pour expliquer ce paradoxe. La première est que les buveurs de boissons light s'autorisent à plus d'écarts car ils ont l'impression de faire l'économie d'un grand nombre de calories en ayant recours aux sodas allégés.
Mais l'inverse pourrait être aussi vraie, à savoir que c'est « parce qu'ils ont tendance à manger des aliments riches en calories qu'ils optent pour des boissons light, afin de se déculpabiliser ». Quoiqu'il en soit, les auteurs de cette étude publiée dans le Journal of the academy of nutrition estiment essentiel que les campagnes d'information nutritionnelle tiennent davantage compte du choix de boisson, sachant qu'il semble influer grandement le contenu de l'assiette.

Quelques remèdes naturelles pour se débarrasser d'un abcès dentaire



Le clou de girofle, remède de grand-mère qui a fait ses preuves

C'est une bonne solution d'appoint car son essence contient de l'eugénol, aux vertus antidouleurs et antibactériennes. Il présente le gros avantage de pouvoir être utilisé sans risque chez les enfants ou les femmes enceintes"

COMMENT L'UTILISER : On peut placer directement le clou de girofle (rincé) entre la gencive et la joue et en remettre un nouveau dès que la douleur revient. Ou bien l'utiliser en tisane : on laisse infuser quelques clous de girofle 10 minutes dans de l'eau bouillante puis on laisse refroidir (on peut même ajouter des glaçons) et on boit froid ou on fait des gargarismes avec pour augmenter l'effet antalgique.

Un bain de bouche au bicarbonate !

Un bain de bouche antiseptique (à base de Chlorexidine) ou d'usage quotidien peut toujours servir pour aider à limiter l'infection.

Comment l'utiliser : On l'utilise au moment où l'abcès se déclare puis avant de dormir et également le matin, avant le rendez-vous chez le dentiste. Si on n'a pas de bain de bouche sous la main, il ne faut pas hésiter à regarder si on a du bicarbonate de soude alimentaire, qui a également un effet antiseptique. On en verse une demie cuillère à café dans un demi verre d'eau.



Des huiles essentielles pour limiter la propagation bactérienne

L'abcès est lié à une multiplication des bactéries au niveau d'une dent ou de la gencive. L'huile essentielle de clou de girofle est donc celle à avoir sous la main, pour ses vertus antalgiques et antibactériennes : elle freine la propagation de l'infection tout en soulageant la douleur.

COMMENT L'UTILISER : JAMAIS PURE car elle peut brûler. On dilue 1 à 2 gouttes dans une cuillère à soupe d'huile végétale type huile de colza ou huile d'olive et on en badigeonne la zone douloureuse avec un coton-tige ou un doigt propre, toutes les heures.

Le thé vert est fort en caféine et en vitamine C



Le thé vert contient de la théanine (à ne pas confondre avec la théine), mais aussi de la caféine et de la vitamine C ! La théanine est un acide aminé qui a un effet relaxant et participe à la réduction du stress. Il peut donc être conseillé aux personnes anxieuses.

Diffusion plus lente que dans le café

Contrairement à certaines idées reçues, le thé contient bien de la caféine ! La théine dont parlent parfois certaines personnes est en fait la même molécule que celle du café. La seule différence que l'on peut observer est la variation de diffusion de la caféine dans le corps.
La caféine du café est assimilée très rapidement (entre 2 et 3 heures après l'ingestion) et pendant une courte durée alors que la caféine du thé est diffusée plus lentement et plus longuement (jusqu'à 6 heures après).
Cette différence est probablement liée au fait que le café et le thé ne sont pas préparés de la même façon (café non infusé).

De la vitamine C pour la forme

Le thé vert contient aussi de la vitamine C qui est largement connue pour permettre une augmentation de l'attention et de la concentration ainsi qu'une réduction de la fatigue.
Le trio théanine, caféine et vitamine C contenu dans le thé vert permet donc à la fois détente, stimulation intellectuelle et limitation de la fatigue.
Attention cependant, les tanins ne sont libérés par les feuilles de thé qu'après quelques minutes d'infusion, il convient de ne pas retirer votre sachet rapidement. Pour bénéficier de ces propriétés il faut donc laisser infuser 2 à 3 minutes votre thé.

Les pâtes font grossir...

FAUX.
En consommant 200 g de pâtes, vous n'avalerez pas plus de 250 calories. Les pâtes sont des sucres « lents », ce qui signifie qu'elles sont assimilées lentement par l'organisme. La sensation de faim revient donc moins vite. De plus, les diététiciens sont d'accord pour dire que cet aliment ne fait pas grossir. C'est la quantité de pâtes que vous mangez, mais aussi et surtout leur accompagnement, qui risquent de menacer votre ligne. Des pâtes au beurre et gruyère râpé seront forcément plus caloriques que des pâtes à la sauce tomate maison !



Riz au poulet

Ingredients

•3 ou 4 cuisses de poulet
•1 bol de riz (bien rincer en frottant entre les mains)
•½ poivron rouge
•1 carotte
•2 gousses d'ail
•2 tomates (en conserve)
•3 c-a-c de sauce tomate
•1 verre de petits pois (surgelé pour moi)
•1 oignons haché
•1 c-a-soupe de persil haché
•1 feuille de Laurier
•1 cube de bouillon de volaille
•1 c-a-c de gingembre
•½ c-a-c de curcuma
•sel, poivre
•1 c-a-c de paprika
•½ verre à thé d'huile et huile d'olive

Les étapes

1.Dans une cocotte, verser l'huile et l'huile d'olive et ajouter l'oignon et l'ail hachés.
2.Ajouter les cuisses de poulet et laisser dorer.
3.Ajouter les tomates coupées en petits morceaux, les carottes ainsi que le poivron rouge (si vous utilisez les petits pois frais c'est le moment de les ajouter).
4.Ajouter les épices (gingembre, paprika, curcuma, sel, poivre et cube de bouillon). Parsemer de persil haché.
5.Verser l'eau (1 L à peu près) fermer la cocotte et cuire jusqu'à cuisson du poulet.
6.Retirer les cuisses de poulet enduire de beurre et faire dorer au four.
7.Faire chauffer 1 c-a-soupe d'huile et y faire revenir le riz jusqu'à ce qu'il soit translucide.
8.Verser la sauce et les légumes dessus ainsi que les petits pois (si surgelés) et le laurier. Ajouter la sauce tomate.
9.Couvrir et laisser cuire le riz.
10.Servir le riz avec le poulet doré au four.



Baklawa à la pâte Phyllo

Ingrédients:

- 20 feuilles de Phyllo, Filo
- 240g de beurre
- 120g de noix
-130g d'amandes
- 2 cuillères à soupe de sucre en poudre
- Un peu de cannelle 1 cuillère à café

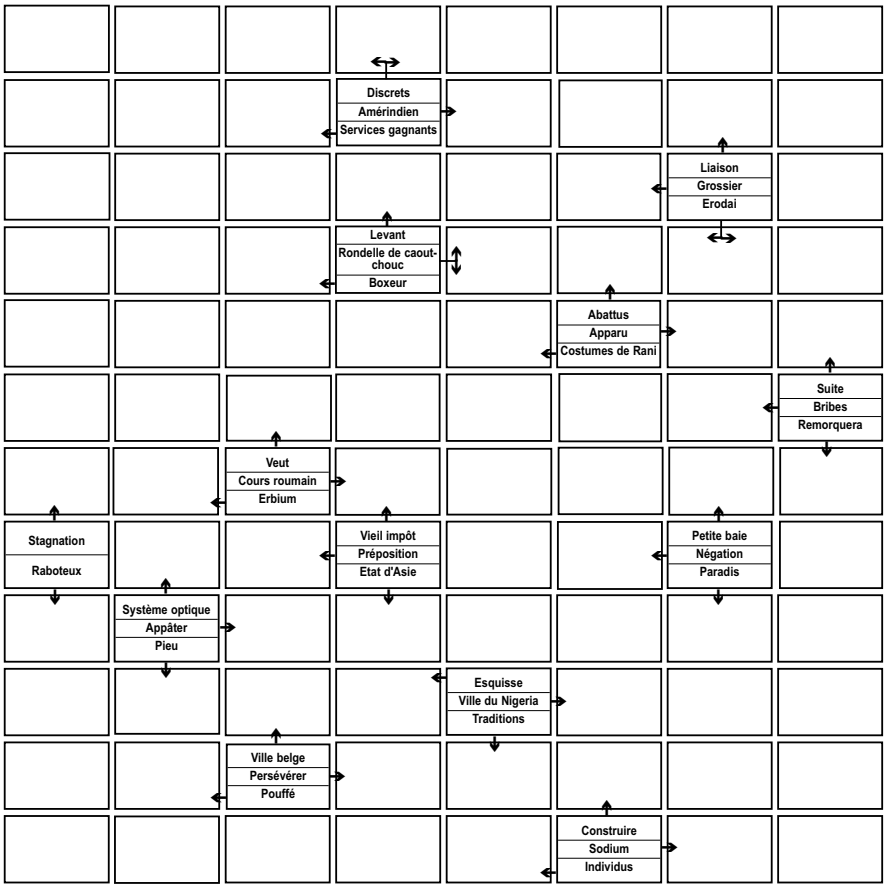
Pour la préparation du sirop:
- 250g de sucre
- Le jus d'un citron
- 15cl d'eau

Les étapes

Faire fondre le beurre dans une casserole à feu doux.Déposer dans un moule beurré une dizaine de feuilles de phyllo enduites avec le beurre fondu. Hacher assez finement les noix et les amandes, incorporez-les au sucre et à la cannelle Déposer délicatement ce mélange sur le phyllo et couvrir avec dix autres feuilles enduites avec le beurre fondu. Couper des petits losanges de 4cm de côté à l'aide d'un couteau bien aiguisé.
Faire cuire dans un four préchauffé à 200°C pendant 40 minutes jusqu'à ce que le dessus de baklawa soit bien doré.
Préparer un sirop avec le sucre et le jus de citron et l'eau, laisser réduire à feu doux 20 minutes.
Verser le sirop chaud sur la baklawa.
Servir sur un plat.



Mots fléchés n° 1430



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1429

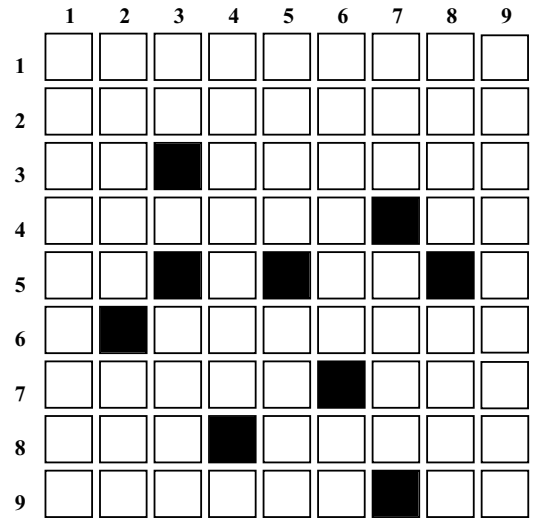
Horizontalement

AGREMENT
PIU - EMOI
ERES - SUS
ROSES - ES
CU - RUSEE
UELE - ISE
- TANCE - S
ATTARDA -
PERDU - GE
L - IE - SEL
AGE - BONE
TA - SAUTE

Verticalement

APERCU - APLAT
GIROUETTE - GA
RUES - LATRIE -
E - SERENADE - S
ME - SU - CRU - BA
EMS - SIED - SOU
NOUEES - AGENT
TISSEES - ELEE

Mots croisés 9/9 n° 1430



HORIZONTALEMENT
1. Variété de plante - 2. Cohérences - 3. Camarade - Naturels - 4. Avare - Mémorisé - 5. Carte maîtresse - Possessif - 6. Dresse les cheveux - 7. Tergiversa - Inaltéré - 8. La première tentatrice - Attachera - 9. Demeurer - Suit le docteur.

VERTICALEMENT
1. Extorquer - 2. Jeux de cartes - En forme d'œuf - 3. Câble marin - Conspues - 4. Privatif - Surveillance - 5. Tombée du jour - Cri d'agonie - 6. Adversaire - Iridium - 7. Pièce de soutènement - Dévidoir à soie - 8. Supports de balle - Aigre - 9. Epongeras.

SOLUTION N° 1429

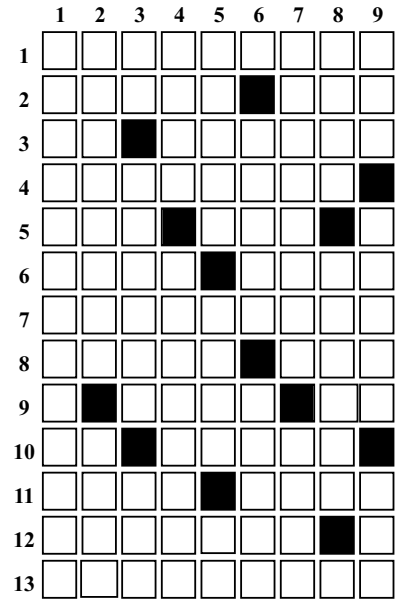
HORIZONTALEMENT

ENTRAVENT
MARINE - AU
PRIA - RAIE
ARENE - IN -
TA - TPI - ES
ETREINT - I
RIO - LORAN
AVISE - ONU
SESTERCES

VERTICALEMENT

Verticalement :
EMPATERAS
NARRATIVE
TRIE - ROIS
RIANTE - ST
AN - EPILEE
VER - INO - R
E - AI - TROC
NAINE - ANE
TUE - SINUS

Mots croisés 9/13 n° 1430



HORIZONTALEMENT
1. S'obstine - 2. Poison stupéfiant - Posé - 3. Défini - Fichues - 4. Grande quantité - 5. Pronom réfléchi - Existe - 6. Souffrir - Manches sur un court - 7. Marchands de serins - 8. Sans tache - Organe de poulie - 9. Commode - Ça fait rêver - 10. Jonction - Ruminants à bois - 11. Maladie - Néant - 12. De Téhéran - 13. Il paraît à la une.

VERTICALEMENT
1. Action d'espiègle - 2. Radieuse - Après l'heure normale - 3. Montré sa bonne humeur - Fête familière - Vif - 4. Devenu mer - Hésitant - 5. Tire sa source - Nuit - Petite vache - 6. Tramé - Muser - 7. Locuteur - Tari - 8. Impétuosité - Ornement capillaire - 9. Plante annuelle - Mise au point - Sans résultat.

SOLUTION N° 1429

HORIZONTALEMENT

GUENILLES
ORDINAIRE
RAIE - SAIN
INTER - NET
LIS - EST - E
LU - CLE - RU
EMPRUNTER
S - RAISONS
- HAN - USE -
AIL - BEC - H
CHIPOLATA
CANIF - NUL
UNES - PESO

VERTICALEMENT

GORILLES -
ACCU
URANIUM -
HIHAN
EDITS - PRALINE
NIEE - CRAN -
PIS
IN - RELUI- BOF -
LAS - SENSUEL -
P
LIANT - TOSCANE
ERIE - RENE -
TUS
SENTEURS -
HALO

SODUKU 159

Pour jouer au Soduku

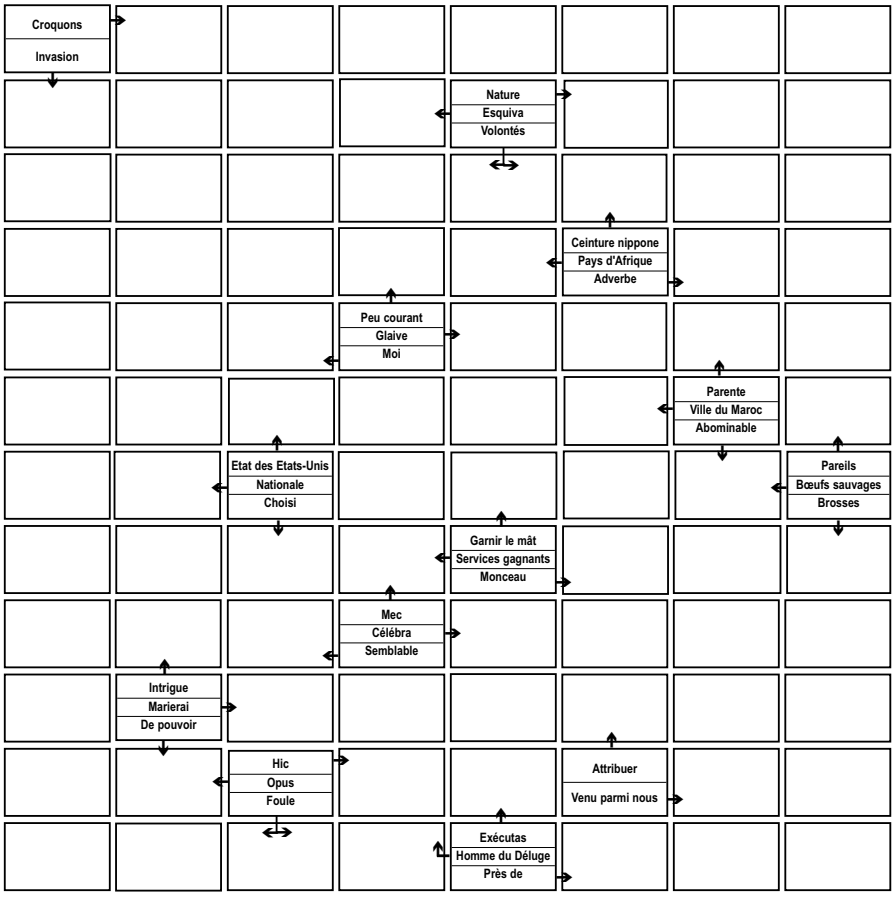
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

3		4	1		2		9	7
			4					3
		9			7		8	
9	3			2				
		8		7		6		5
		7		4			1	2
			6			2		
1	5				4	8		
6	7		2		8		5	

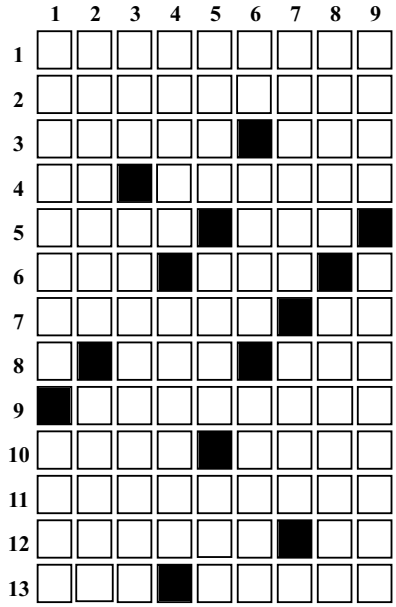
SOLUTIONS

2	3	8	1	5	7	4	9	6
4	1	9	6	3	8	7	2	5
5	7	6	4	2	9	8	3	1
1	8	2	3	7	5	6	4	9
6	4	7	9	1	2	5	8	3
9	5	3	8	4	6	1	7	2
8	9	1	7	6	3	2	6	4
3	2	4	5	8	1	9	6	7
7	6	5	2	9	4	3	1	8

Mots fléchés n° 1440



Mots croisés 9/13 n° 1440



HORIZONTALEMENT

1. Chercha à étendre sa clientèle - 2. Rassasier - 3. Indien au Pacifique - Bière anglaise - 4. Relevé - Détournés - 5. Ile d'Italie - Ils vont avec les autres - 6. Moyen de transport - Celui-là - 7. Ville de Belgique - Indication de lieu - 8. Bruit de coup - Il n'a pas de frontières - 9. Proportionnée - 10. Interjection de branché - Loi - 11. Jeu de société - 12. Ourdir - Ferrure - 13. Colère de jadis - Liées.

VERTICALEMENT

1. Bon sens populaire - Contre tout ce qui le suit - 2. Ajourner - Lumineux - 3. Se risque - Maltraite - 4. Phase - Rubans - 5. Cuit à la chapelure - Chose proche - Bagatelle - 6. Eprouvé - Perçues - Région française - 7. Redoute - Complexe - 8. Récepteurs - Sur les genoux - 9. Terrains d'étude - Bourriques.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1439

Horizontalement

ENTACHAS
PEUR - AME
AOSTE - EN
NP - EPARS
CHERIR - E
HYMENEE -
ETA - EOLE
MENE - LEV
E - ALLEGE
NO - LA - AN
TRIE - ONT
- SE - BUTE

Verticalement

EPANCHEMENT -
NEOPHYTE - ORS
TUS - EMANA - IE
ARTERE - ELLE -
C - EPINE - LA - B
HA - AREOLE - OU
AMER - ELEGANT
SENSE - EVENTE

SOLUTION N° 1439

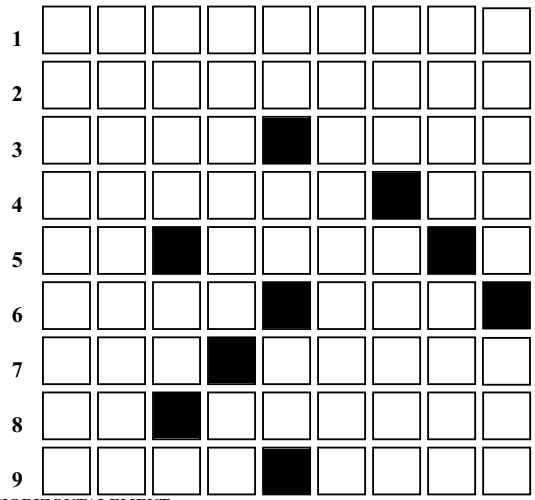
Horizontalement

INCRUSTES
MARES - ARA
PIED - MIEN
ATTIFER - S
R - ETETER -
TV - ENA - OR
AIR - ELUDE
GEANT - NES
ENDORMIES
ANIMEE - SA
BON - SUC - S
LIEN - THES
ESSOREUSE

Verticalement

IMPARTA-
GEABLE
NAIT - VIEN-
NOIS
CRETE -
RADINES
REDITE - NOM -
NO
US - FENETRES
- R
S - METAL
- MEUTE
TAIRE - UNI -
CHU
ERE - RODEES -
ES
SANS -
RESSASSE

Mots croisés 9/9 n° 1440



HORIZONTALEMENT

1. Renforçai - 2. Amical - 3. Pista - Etat européen - 4. Gouffres très profonds - L'or au labo - 5. Sujet de ragot - Petite baie - 6. Manches sur court - Fille de l'ALN - 7. Transpira - Sanctionnée - 8. Erbium - Localiser - 9. Gogo biblique - Assistance.

VERTICALEMENT

1. Ecroulée - 2. Machines à sasser - 3. Ville de Colombie - Possessif - 4. Couvris une glace - Mémorisé - 5. Venu parmi nous - Devant l'année - Rapport de circonférence - 6. Tressaillit - 7. Tissu - Tracas - 8. Exposa au vent - Socle - 9. Occlusion intestinale - Des lustres.

SOLUTION N° 1439

Horizontalement

ABATARDIR
BRUINEUSE
JAN - SUR - M
ENEE - SEVE
CLEBS - TOT
TA - REVET -
INDEXE - ER
OTE - ETIRA
NERFS - MAI

Verticalement

ABJECTION
BRANLANTE
AUNEE - DER
TI - EBRE - F
ANS - SEXES
REUS - VET -
DURETE - IM
IS - VOTERA
REMET - RAI

SODUKU 169

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

1			4	3				6
						3		
	3	4			8	5		
		3						2
2	6			9			5	
						9		
			9	4			6	
6		5						
				6	2			7



SOLUTIONS

1	2	3	5	8	9	6	4	7
7	4	9	1	3	6	8	5	2
6	8	5	2	4	7	3	1	9
3	1	2	7	5	4	9	6	8
4	5	7	6	9	8	1	2	3
8	9	6	3	2	1	4	7	5
5	3	1	9	6	2	7	8	4
2	7	4	8	1	3	5	9	6
9	6	8	4	7	5	2	3	1

LE JEUNE INDÉPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



19e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 2 MOBILIS

Le PAC déjà face à son destin

A la lecture du programme proposé pour cette 19e journée, on est censé dire qui si la logique venait à être respectée, le leader, l'O Médéa serait bien placé pour conforter sa position actuelle, voire creuser encore davantage l'écart avec ses deux poursuivants immédiat le CA Batna et l'USMB Abbès. Le premier, en réel danger à Dar El-Beïda chez un outsider, le PAC qui est loin d'avoir dit son dernier mot pour le podium final alors que le second, chez un mal-classé, le CRB Aïn Fekroun qui est dos au mur dans la peau d'un potentiel premier relégable.

Les regards seront donc tournés demain vers le chef de file, l'Olympique de Médéa qui partira avec les faveurs des pronostics chez lui pour marquer son nouveau territoire même si l'adversaire du jour, le MC Saïda, reste sur un bon sursaut d'orgueil. L'avantage du terrain et celui du public seront deux grands atouts sur lesquels l'Olympique comptera pour ajouter trois points de plus à sa cagnotte. Ces retrouvailles entre l'OM et le MCS ne devraient pas reléguer au second plan cette belle affiche entre prétendants à Dar El-Beïda où se rendra le dauphin, le CA Batna, chez l'un de ses outsiders les plus dangereux candidats à la course final au podium, à savoir le Paradou AC. Les Aurésiens auteur d'une victoire difficile lors du dernier round et qui leur a permis de chasser le doute et rester dans la roue du leader seront cette fois en danger devant une formation du Paradou AC qui a pris du galon depuis son exploit en coupe d'Algérie contre l'USMA et qui ne recule devant rien en championnat pour atteindre les cimes du tableau, comme l'atteste son dernier succès acquis en terre béjaouie, devant la JSMB. Un beau duel que les Banlieusards de la capitale ne voudraient en aucun cas rater car, le cas échéant, un retard de huit points à combler sur les Visiteurs du jour. L'USMB Abbès, qui a aussi renoué difficilement avec le succès contre la JSM Skikda pour imposer sa présence sur le podium, aura fort à faire en effectuant un long et périlleux déplacement chez le CFRBA Fekroun, à la traîne au bas du tableau et sortant d'une défaite qui a davantage compliqué sa position au classement. C'est dire qu'il ya obligation de résultat pour les deux antagonistes du jour. La JSM Béjaïa qui a déçu son public en enregistrant une dernière défaite à domicile contre le PAC, sera en appel pour une opération de rachat à Bou Sâada où l'ABS s'est refait une santé, vendredi dernier en allant piéger l'ASO dans son fief. L'autre affiche du jour à suivre aura pour théâtre le stade Messaoud-Zeggar à El-Eulma, où le Mouloudia local attend une vieille connaissance et un ancien pensionnaire de l'élite, l'ASO Chlef. Des retrouvailles synonymes de faux pas interdits pour les deux formations si elles veulent entretenir encore le plus petit espoir de jouer la carte de la troisième place tant convoitée. Babya qui s'est ressaisi en allant arracher une surprenante victoire au Khroub, aura l'avantage du public pour rester sur le même tempo, d'autant que l'adversaire du jour semble miné par une sérieuse crise interne, surtout après le jeu d'éponge du coach Jean Guy Waleme. Le CABBA surpris dans son antre par l'OM lors du dernier round, tentera de mettre à profit son voyage chez l'OM Arzew, en total déclin pour relever la tête et garder le mince espoir de rester collé au wagon des outsiders. La JSMS, qui joue avec les nerfs de son public, aura du mal à passer l'écueil de l'US Chouia, laquelle ne viendra pas en victime expiatoire mais pour récupérer les deux points perdus face à l'USMMH. Enfin, l'ASK, soufflant le chaud et le froid sera en appel chez ce dernier. Il ne lui fera pas de cadeau pour confirmer son dernier match nul à Oum El-Bouaghi.

S. S.



VENDREDI À 15 H :

Arzew :	OMA – CABBA
Médéa :	OM – MCS
Skikda :	JSMS – USC
Aïn Fekroun :	CRBAF – USMBA
Dar El-Beïda :	PAC – CAB
Bou Sâada :	ABS – JSMB
El-Eulma :	MCEE – ASO
Hadjout :	USMMH – ASK

VENDREDI À 15 H

MCA – USMB HC
CSC – MOB
JSK – CRB
ESS – RCR HC

SAMEDI À 16 H :

MCO – USMA
DRBT – ASMO
RCA – JSS

19e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 1 MOBILIS

Chaudes explications à Tizi et à Cirta

SCINDÉE en deux étapes, cette 19e journée commencera demain avec, au programme, quatre matchs dont deux à huis clos. Deux affiches sortent de ce petit lot, et le moins que l'on puisse dire c'est qu'elles s'annoncent des plus palpitantes. Les regards seront tournés bien sûr vers la capitale des Genêts, où la JS Kabylie et le CR Belouizdad s'expliqueront pour remettre de l'ordre dans leur maison et régler quelques vieux comptes. De chaudes retrouvailles qui vont certainement faire le plein tant les deux antagonistes du jour ont à cœur de se racheter. Les Canaris, encore sous l'effet de la frustration ressentie, samedi passé à Bologhine face à l'USMA, suite à une défaite imméritée – le boss Hannachi et tous les fans de la JSK continuent d'ailleurs de contester le résultat pour une grossière erreur d'arbitrage – œuvreront se refaire une santé pour redonner le sourire à leur public et surtout se remettre dans le bon wagon des outsiders. Ni la suspension de leur coach Bijotat ni celle de leur défenseur central Malo ne les arrêtera. Force est de reconnaître que cela ne sera guère pour eux une tâche facile devant une équipe du CRB qui souhaite relever la tête et de rattraper les deux points perdus, sur le fil du rasoir, contre le NAHD. Tout ça pour conforter son fauteuil de dauphin, menacé par le MOB. Ce dernier sera lui aussi en appel pour un sérieux test à Constantine, où l'attend une formation du CSC ressuscitée après sa dernière victoire contre l'ES Sétif, laquelle a fait énormément de bien aux joueurs, aux responsables et, surtout, aux Sanafirs. De chauds débats en perspective que les deux formations voudront remporter, les Clubistes, pour confirmer leur opération de redressement et les Crabes pour conforter leur place dans cette partie haute du tableau tant convoitée. Non loin de là, soit à Sétif, l'Entente, malgré le huis clos imposé, ne devrait pas éprouvé de difficulté à renouer avec la victoire et chasser le doute aux dépens de la lanterne rouge, le RC Arbâa, qui a les deux pieds déjà en enfer. Enfin, à Bologhine, ce sera le même cas de figure pour le MC Alger face à l'USM Blida. Seule la victoire comptera pour le Doyen, qui reste sur une défaite à Béchar et n'aura pas droit à l'erreur, surtout aux yeux de ses fans qui ne sera pas tendres avec Ighil et sa bande si le moindre point venait à être concédé devant une équipe de Blida aux abois.

S. S.



BOUNEDJAH OFFICIELLEMENT QUALIFIÉ À EL SADD DU QATAR

RECRUTÉ l'été dernier pour un contrat de trois ans, en provenance de l'Etoile Sportive du Sahel par Al Sadd, Baghdad Bounedjah avait été prêté dans la foulée pour six mois au club tunisien. Le club qatari remplissant à l'époque le quota de joueurs étrangers autorisé (quatre), Al Sadd avait opté pour un prêt de six mois de son attaquant à son ancienne équipe.
C'est durant ce second passage que l'Algérien s'était blessé à la cheville à l'occasion de la finale aller de la Coupe de la Confédération Africaine contre les Sud-Africains d'Orlando Pirates. Opéré dans la foulée, Bounedjah est désormais remis de sa blessure et le club qatari espère un retour prochain à la compétition de son attaquant de 24 ans (la fin du mois étant évoquée). Le club d'Al Sadd, qui s'est séparé de son attaquant brésilien Muriqui (transféré en Chine), a inscrit l'Algérien pour le remplacer. Bounedjah est donc éligible autant pour les compétitions domestiques qu'asiatiques.

LIGUE 2 MOBILIS :

six mois de suspension pour le président du Paradou AC, Zetchi (LFP)

LE PRÉSIDENT du Paradou AC (Ligue 2 Mobilis) Kheireddine Zetchi a écopé d'une suspension de six mois dont trois avec sursis, a annoncé mardi la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. Cette sanction du président du PAC fait suite aux "déclarations qui lui ont été attribuées par les médias", souligne la même source. Outre cette sanction, Zetchi devra s'acquitter d'une amende de 200.000 dinars.

MEHDI TERKI REJOINT LOKEREN

LE SPORTING LOKEREN, club de première division belge, a officialisé hier soir l'arrivée de l'Algérien Mehdi Terki. Le club a annoncé sur son site officiel que l'attaquant de 24 ans a signé un contrat de deux ans et demi au profit des "Tricolores", qui occupent la 9e place en Jupiler Pro League. Terki, qui a inscrit 6 buts en 20 rencontres cette saison, rejoint Lokeren après trois saisons passées en troisième division belge dans le club de Dender.
Le natif de Maubeuge, dans le nord de la France, a également joué pour le RAEC Mons, la Gantoise et fait un petit passage en Algérie au CS Constantine.

ROUMANIE :

Ziani fait ses débuts en amical avec Petrolul

TOUT FRAÎCHEMENT arrivé au club, Karim Ziani a débuté son aventure avec la formation roumaine du Petrolul Ploieşti, un challenge qui s'annonce des plus compliqués tant le club vit des moments difficiles en Liga 1. Le club roumain disputait ce mardi un match amical face aux Tchèques de Příbram, l'occasion de lancer l'ex-international algérien. Entré en jeu à la 62e, il l'a emporté avec son équipe (2-1).

EN : WATFORD NE VEUT PLUS DE BELKALEM

WATFORD a dévoilé la liste de son effectif pour la suite de la compétition et le nom du défenseur international algérien n'y figure pas. C'est-à-dire qu'Essaïd Belkalem ne pourra même pas prendre part aux matchs avec les U21. Ce dernier ne pourra faire que s'entraîner avec Watford. Ainsi, les choses se compliquent pour Belkalem qui devra vite trouver un autre club afin de retrouver du temps de jeu.

HORAIRES DES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
05:53	12:43	15:35	18:02	19:23	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:58	12:48	15:41	18:08	19:28

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:12	13:02	15:54	18:21	19:42

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:00	12:53	15:54	18:20	19:36

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:19	13:09	16:02	18:29	19:50

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:23	13:14	16:08	18:35	19:55

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:26	13:17	16:11	18:38	19:58

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5390- JEUDI 24 RABIE ETHANI 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

	Max	Min
Alger	21°	6 °
Oran	20°	8°
Constantine	20°	3°
Ouargla	20°	4°

A L'OCCASION DE LA COMMÉMORATION DU 56e ANNIVERSAIRE DE SA MORT

Journée d'étude sur le parcours d'Imache Amar dans le mouvement national

La maison de la Culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou abritera demain une journée d'étude sur le parcours d'Imache Amar dans le mouvement national, et ce, à l'occasion de la commémoration du 56e anniversaire de sa mort.



Cette manifestation rentre dans le cadre du programme tracé par la direction de la Culture de la wilaya en collaboration avec la famille du martyr et le comité du village d'Ath Mesbah et l'association culturelle Imache Amar pour marquer cette date anniversaire. Les travaux se dérouleront au niveau de la salle du petit théâtre de l'établissement où seront présentées une série de conférences et des témoignages sur le parcours révolutionnaire d'Imache Amar. La première intervention dans cette journée d'études sera celle du fils du martyr Imache Mohammed, un enseignant à l'Université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou qui reviendra sur les engagements et les convictions de son défunt père lors de la guerre de Libération nationale.
Si Ouali Aït Ahmed, un officier de l'ALN, prendra la parole juste après pour présenter une communication intitulée : Imache Amar ou la dialectique en mouvement. «Socialisation politique et émigration, le cas d'Imache Amar» est l'intitulé de la troisième conférence que donnera Karim Salhi à l'occasion de cette journée d'études. Les travaux seront clôturés par une dernière intervention de Saïd Chemakh de l'Université de Tizi-Ouzou qui parlera d'Imache Amar en tant que l'un des précurseurs du Mouvement de Libération nationale algérien, avant d'ouvrir les débats.
Outre la journée d'études, les organisateurs de la commémoration ont prévu un recueillement sur la tombe de ce grand militant de la cause nationale au niveau de son village natal Ath Mesbah à Béni Douala vendredi matin. Imache Amar, faut-il le rappeler, a vécu entre 1895 et 1960. Il a mené un travail de sensibilisation et conscientisation des émigrés algériens en France sur la cause internationale. C'est d'ailleurs sous sa coordination et celles d'autres militants qui représentaient l'émigration en France, qu'est né en 1924 le congrès des ouvriers nord-africains, CONA, transformé en 1926 en parti politique qui porte le nom de l'Etoile nord-africaine dissoute en 1930 par la France à cause des manifestations et rassemblements anti-colonialistes organisés par la communauté maghrébine dans ce pays. Cette même Etoile revient trois ans après sous le nom de la glorieuse Etoile nord-africaine (ENA) dont Imache Amar était secrétaire général. Un mouvement dissous une nouvelle fois en 1634 et cette fois-ci Imache Amar et certains de ses compagnons ont été emprisonnés. Il poursuit son combat au sein du Mouvement national mais aussi à travers ses écrits après sa sortie de prison en 1935 jusqu'à sa mort survenue dans la nuit du 6 au 7 février 1960 des suites d'une longue maladie. **A. Drifa**

PARU AUX ÉDITIONS DAR KHETTAB

Réédition d'un dictionnaire français-arabe algérien vieux de 120 ans

UNE NOUVELLE édition du dictionnaire français-arabe algérien de Belkacem Ben Sedira, un ouvrage publié pour la première fois en 1886, vient de paraître aux éditions Dar Khettab. La cinquième et dernière édition de ce dictionnaire «exceptionnel» de 1300 pages, qui remonte à 1959 était censé contribuer, à l'époque où l'Algérie était encore sous occupation française, au «rapprochement» de la langue parlée par beaucoup d'Algériens de l'administration coloniale et des pieds-noirs. Renfermant 15 000 mots, le dictionnaire bilingue de Ben Sedira réhabilite une langue répandue parmi les Algériens jusqu'à la première moitié du XIXe siècle, tout en constituant une précieuse source d'informations sur la vie au quotidien des Algériens à cette époque.
La linguiste Khaoula Taleb El-Ibrahimi présente l'ouvrage de Ben Sedira comme une «œuvre importante», accessible aussi bien au lecteur qu'au chercheur, qui leur permet de connaître l'algérien anciennement pratiqué. Dans sa préface, le sociologue et urbaniste Djaâfar Lasbet souligne, pour sa part, que «Ben Sedira était un homme de savoir», à l'instar de Ali Benkeroucha, Mohamed Bencheneb, Ibrahim Fateh, dont les ouvrages constituent, selon lui, des «repères» et des «trésors» culturels. Le sociologue note plus précisément que cet ouvrage initie le lecteur à l'arabe algérien, restitué à travers ses anciennes expressions utilisées dans diverses circonstances que le dictionnaire a remises au goût du jour. L'algérien tel que parlé de nos jours utilise en moyenne 1 000 mots, alors que le dictionnaire de Ben Sedira propose un corpus de 15 000. Les mots recueillis dans cet ouvrage, observe pour sa part Nourredine Abdelkader qui a préfacé une précédente édition, sont usuels et accessibles au commun des locuteurs arabophones dans le monde. Malgré l'absence d'un soutien financier et les faiblesses du réseau de chaîne de distribution à même de rendre le dictionnaire de Ben Sedira disponible dans les librairies en Algérie, l'éditeur Rachid Khettab s'est résolu à rééditer cet ouvrage, qui constitue une référence linguistique. Né en 1845 à Biskra, où il décéda en 1901, Belkacem Ben Sedira a fait ses études à l'Ecole normale de Versailles (Nord de la France) où il obtint son diplôme d'enseignant. A 20 ans à peine, il est le plus jeune professeur à l'Ecole normale d'Alger. Il intègre par la suite la Medersa d'Alger où il enseigne le droit islamique. Reconnu comme étant un parfait trilingue (arabe, tamazight et français), Ben Sedira, également traducteur, a édité plusieurs ouvrages destinés à vulgariser l'arabe algérien.
F. N.

HOMMAGE

Samedi 6 février 2016 à 11 heures au cimetière Sidi M'hamed à Belouizdad Cérémonie de recueillement sur la tombe de Lakhdar Rebbah (Décédé le 6 février 1989 à Alger à l'âge de 72 ans) L'homme de confiance de Abane Ramdane

29E ÉDITION DE LA COUPE DU MONDE DE FLEURET FÉMININ - SENIOR

Ooredoo encourage les escrimeuses algériennes

PARTICULIÈREMENT attaché à son engagement pour le sport national, Ooredoo Sponsor officiel de la Fédération Algérienne d'Escrime (FAE) et de l'Equipe Nationale d'Escrime, encourage les escrimeuses algériennes qui prennent part à la 29ème édition de la Coupe du monde de Fleuret Féminin-Senior prévue du 05 au 07 février 2016 à Alger.
Cette 29ème édition de la Coupe du monde de fleuret féminin senior, regroupe 128 escrimeuses représentant 35 nations venues des quatre coins du monde qui sont mises en compétition en individuel et par équipe dans l'espoir de décrocher une qualification aux Jeux olympiques 2016, de Rio de Janeiro (Brésil).
Pour rappel, Ooredoo a signé, en août 2014, un contrat de sponsoring avec la Fédération Algérienne d'Escrime (FAE) en vertu duquel il jouit du statut de Sponsor Officiel et Principal de l'équipe nationale et de l'instance sportive et s'engage à leur apporter son soutien et à les accompagner dans les grandes compétitions nationales, régionales et internationales.
La promotion du sport occupe une place de choix pour Ooredoo qui poursuit son accompagnement des sportifs algériens et adresse ses encouragements à l'équipe algérienne féminine dans cette compétition mondiale.

MOBILIS PARTENAIRE DES 6ES JOURNÉES CINÉMATOGRAPHIQUES D'ALGER

MOBILIS reconduit son partenariat et accompagne la 6ème édition des Journée cinématographiques d'Alger, prévues du 04 au 08 Février 2016 à la Salle El Mouggar à Alger, sous l'égide du ministère de la Culture, en partenariat, avec le Centre algérien du développement du cinéma (CADC) et en collaboration avec l'Office national des droits d'auteurs (ONDA).
Cette manifestation cinématographique et culturelle qui est l'initiative de l'Association «A nous les écrans», représente un rendez-vous incontournable devenu une tradition très attendu par les cinéphiles et les professionnels du secteur.
S'inscrivant toujours dans une démarche de dialogue interculturel et réputé pour sa convivialité, les Journées Cinématographiques d'Alger sont désormais un véritable carrefour culturel et un espace de rencontre, entre l'Europe, l'Afrique et le Moyen Orient.
Ainsi, Mobilis reste fidèle à ses valeurs de soutien et d'encouragement des jeunes talents et créateurs de courts métrages algériens, qui ne cessent de redorer le flambeau du cinéma algérien de par le monde.

MOBILIS OFFRE LE MEILLEUR DE LA 3G++ À TOUS LES ALGÉRIENS ET TRIPLE VOS VOLUMES INTERNET !

PROMESSE tenue! Mobilis le premier, le seul et l'unique opérateur à couvrir les 48 wilayas avec son réseau 3G++, revient avec ses promotions exceptionnelles, pour faire profiter tous les algériens, à l'occasion de la couverture des neuf (09) wilayas complémentaires, à savoir : Mila, Mostaganem, Mascara, El Bayadh, Tindouf, Naâma, Ain Témouchent, Saida et Tissemsilt.
Ainsi, à compter du Jeudi 04 Février 2016, Mobilis offre le meilleur de la 3G++ avec cette méga promotion, qui permet aux clients des offres prépayées, de bénéficier de pleins de remises et de bonifications en connexion internet mobile :
@ Tripler les volumes Data de tous les pass internet, des offres, Mobtasim, Tawfik, Navigui et El Khadra, accessibles via les formules *600# et *123#, offre valables jusqu'au 24 février 2016.
@ Une remise allant jusqu'à 50% sur l'offre Darynet, en plus de Doubler les volumes des forfaits, silver et gold, offre valable jusqu'au 04 Mars 2016.
Et pour les nouvelles wilayas 3G++, les clés internet sont offertes.
«Être le N° 1 c'est connecter tous les Algériens en 3G++ dans les 48 wilayas».